

2021 - 2023

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AVANT-PROPOS

6IÈME RAPPORT 2021-2023

Nous sommes fiers de vous présenter notre rapport de développement durable 2021-2023. Ce rapport a été réalisé grâce à une étroite collaboration entre les différentes parties prenantes et a conduit à la prise d'importantes initiatives durables.

Le 20/12/2023 a été une étape importante dans l'histoire de Robberechts. À cette époque, Robberechts et Pami ont fusionné. Les deux fabricants belges de mobilier de bureau restent totalement indépendants l'un de l'autre dans leur approche du marché. Pami le fait en direct principalement sur le marché belge et Robberechts par le biais d'un réseau de revendeurs à travers le Benelux et la France. Une muraille de Chine est en cours d'érection entre les deux organisations commerciales pour garantir l'indépendance de celles-ci.

Les deux sociétés n'auront pas accès aux produits stratégiques de l'autre. À cette fin, un code de conduite

a été élaboré et approuvé par tous les employés des deux sociétés. L'objectif de la fusion est de devenir un acteur européen plus fort sur un marché du mobilier de bureau en consolidation. Sous la forme de Workspace Factories, l'avenir des deux entreprises est assuré.

La responsabilité sociétale des entreprises est omniprésente dans les médias. Notre société y travaille également depuis plusieurs années et le rapport actuel est déjà la sixième version de la formalisation de notre rapport de développement durable. Dans ce sixième rapport, nous traiterons également les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable). Les ODD sont des objectifs visant à rendre le monde meilleur en 2030. Ceux-ci ont été convenus par les pays membres des Nations Unies. Nous avons déjà adapté notre rapport de développement durable dans la quatrième version 2019-2021 aux nouvelles normes GRI qui sont la référence en matière de reporting de développement durable à partir de 2023.

À une époque où le capital humain devient de plus en plus important, il est essentiel de créer un climat de responsabilité sociétale des entreprises. Nous sommes convaincus que les entreprises gérées de manière durable peuvent plus facilement attirer et retenir leurs

employés, nouer des alliances plus étroites avec les clients et les fournisseurs et mieux travailler ensemble.

Chaque année, un cabinet de conseil externe calcule l'empreinte CO² de notre organisation. Des recommandations sont formulées, qui sont ensuite analysées par nos services techniques en termes de faisabilité.

Depuis le début de nos calculs en 2015, nous pouvons avec fierté annoncer que nos émissions de CO₂ ont déjà diminué de 49 % en 2023.

Tous les ans, nous mettrons ce rapport à jour, ce qui nous servira de catalyseur pour lancer de nouveaux projets d'entreprise durables basés sur les 17 ODD.

Le rassemblement et l'analyse de toutes ces données nous ont donné une meilleure image des efforts déjà entrepris et ceux qui restent à faire. Continuer à créer du travail acceptable, une croissance économique saine et une réduction de notre impact sur l'environnement restent bien sûr nos objectifs majeurs.

Pour souligner nos efforts dans le domaine de la durabilité, nous travaillerons à la certification par EcoVadis en 2024. Le score EcoVadis (0-100) reflète la qualité du système de gestion durable d'une entreprise au moment de son évaluation. Le centile qui accompagne le score est une référence par rapport aux autres entreprises auditées. Les médailles et badges EcoVadis reconnaissent les entreprises qui ont terminé le processus d'évaluation EcoVadis et démontré un système de gestion axé sur les critères de durabilité, comme indiqué dans la méthodologie EcoVadis.

La pertinence sociale est essentielle et évidente pour Robberechts. Le changement vient des faiseurs, non des penseurs. Chaque initiative aide et il se passe beaucoup de choses dans le monde, même dans des pays où nous ne nous y attendons pas.

Nous espérons que vous apprécierez la lecture de ce sixième rapport de développement durable.





1 | QUE REPRÉSENTE LE GROUPE ROBBERECHTS





1.1. ACTIVITÉS

Le groupe Robberechts est une entreprise familiale spécialisée dans la conception, fabrication et vente de mobilier de bureaux contemporains, tels :

- Meubles de rangement de tout genre: armoires à rideaux, armoires à portes coulissantes.
- Meubles de rangements individuels: caissons, towers.
- Lignes de bureaux: tables à 4 pieds, solutions assis-debout, tables de convivialité, mobilier de direction.
- Produits de négoce: softseating, chaises de bureau, cloisons, électrification.

Nous fabriquons également des produits en métal sur mesure, tels armoires pour armes, armoires boîte aux lettres, rayonnages et displays. Nous fournissons nos produits à des concepteurs de projets, catalogistes et Pouvoirs Publics en Belgique et Europe de l'Ouest.



1.2. HISTOIRE

1880

Alphonse Robberechts ouvre un atelier à Turnhout et fabrique des coffres forts. A cheval il se déplace à Paris où il participe à des foires pour y vendre ses produits. Arthur Robberechts développe les activités de son père.

1983

Yves Robberechts et Karin Verbeeck construisent une nouvelle entité à Turnhout, modernisent le parc de machines et lancent de nouvelles gammes de meubles de bureaux en faisant appel à des designers externes.

FIN DES ANNÉES 90

Les actionnaires décident de voir plus grand pour répondre à la demande croissante de clients Belges et étrangers; ils font construire à Turnhout à la Slachthuisstraat 21 une usine ultramoderne avec une superficie de 43.000 m2 où se situent la production, le stockage, les showrooms et les bureaux.

2010

Olivier Robberechts, cinquième génération, prend la relève de ses parents et décide de fermer l'atelier de coffres-forts à cause de la dématérialisation des titres et de l'argent; il met le focus sur une production à la pièce, plutôt que de grandes séries.

2018

Un nouvel ERP est implémenté avec un module shopfloor et warehouse et permet de faire un pas en avant vers l'usine numérique 4.0.

12 / 2023

Robbechts fusionne avec Pami situé à Pelt (Limbourg) . Le but du nouveau groupe Workspace Factories est de développer ses activités en Europe. Les deux marques Pami et Robberechts continueront d'exister côte à côte.

1948

Albert Robberechts construit une nouvelle usine à Beerse et diversifie la gamme de produits avec succès en fabricant du mobilier spécifique pour les Pouvoirs Publics.

1987

Ils construisent une nouvelle usine de 23.000 m2 à Turnhout, Steenweg op Gierle 357 et l'effectif compte 150 personnes.

2002

La nouvelle usine est mise en service et le groupe Robberechts prend de nouvelles initiatives commerciales tout en étendant son marché vers toute l'Europe de l'Ouest.

2014

La digitalisation s'impose de plus en plus avec comme effet une demande en baisse de meubles de rangement en conséquence. La décision est prise d'investir dans la production de cadres de bureaux donnant un nouvel essor à l'entreprise.

2020

Un logiciel de pilotage MES (Manufacturing Execution System) est en cours de développement et prend place entre le niveau automatisé de l'usine et le logiciel de planification ERP. Ceci dans le but de fournir des informations plus précises et actualisées dans l'atelier, partagées sur des écrans plutôt que sur papier.



1.3. ORGANISATION ET DIRECTION

Robberechts Holding sa (BE 0464 116 294)
 Propriétaire à 100% de

Robberechts sa
 (BE 0423 718 170)
 Fabricant de nos produits

Ervo Projects sa
 (BE 0468 125 463)
 Société commercialisant nos produits

Les 3 sociétés sont situées à:
 Slachthuisstraat 21, Turnhout
 (bureaux, showrooms et usine)
 tel. 014/44.84.00, info@robberechts.com

Le groupe Robberechts garde sa structure familiale avec Olivier Robberechts, cinquième génération, à la barre. Tout conflit d'intérêt est évité le plus possible, c'est pourquoi nous avons délibérément choisi de ne pas attribuer les fonctions de président du conseil d'administration et celles de directeur général à la même personne. Compte tenu du contexte familial de la société, il n'y a pas de procédure de nomination et d'élection du conseil. Il existe cependant des procédures pour prévenir les conflits d'intérêts et pour évaluer le conseil. La direction a le devoir d'agir comme bon père de famille dans l'intérêt de l'entreprise et de ses actionnaires. Dans le cadre d'une société familiale ceci est l'évidence même.

Administrateurs délégués de la Holding :

- Olivier Robberechts
- Yves Robberechts
- Karin Verbeeck

NOTRE MISSION

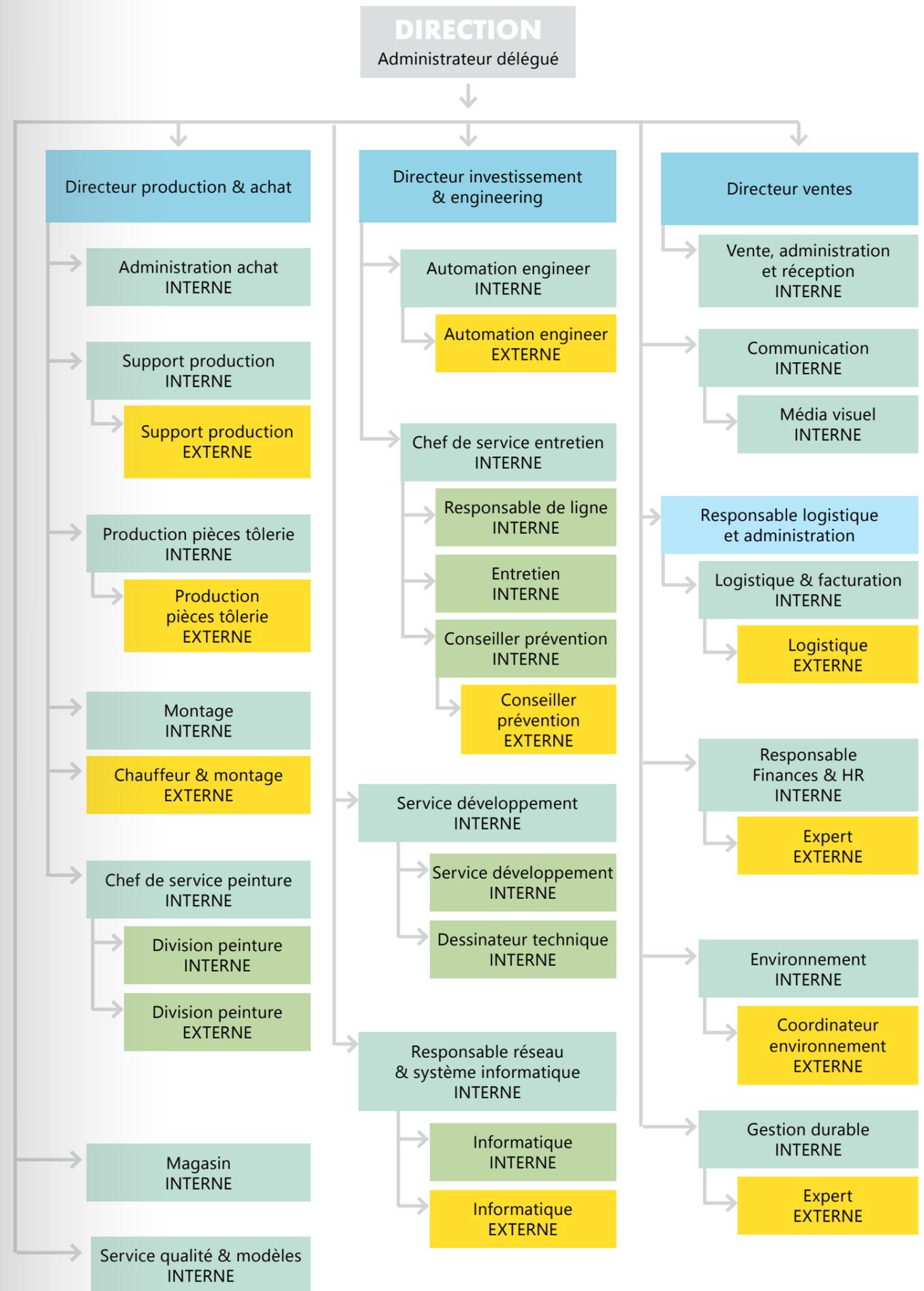
Notre mission, valeurs, responsabilité sociétale et objectifs ont été repris dans notre déclaration de politique RSE et incluent les thèmes tels que:

- environnement
- éthique
- droits de l'homme
- gestion durable
- sécurité
- qualité
- formation
- fiscalité
- amélioration continue.

Cette déclaration est disponible sur notre site web et est communiquée à nos collaborateurs et au monde extérieur.

STRATÉGIE FISCALE DE L'ENTREPRISE

Le Groupe Robberechts a une stratégie fiscale qui n'est pas accessible au public. Cette stratégie fiscale est déterminée et contrôlée par les administrateurs délégués et vérifiée annuellement, ainsi que tous les autres chiffres, par le commissaire aux comptes.



GRI:

1.4. CHIFFRES CLEFS

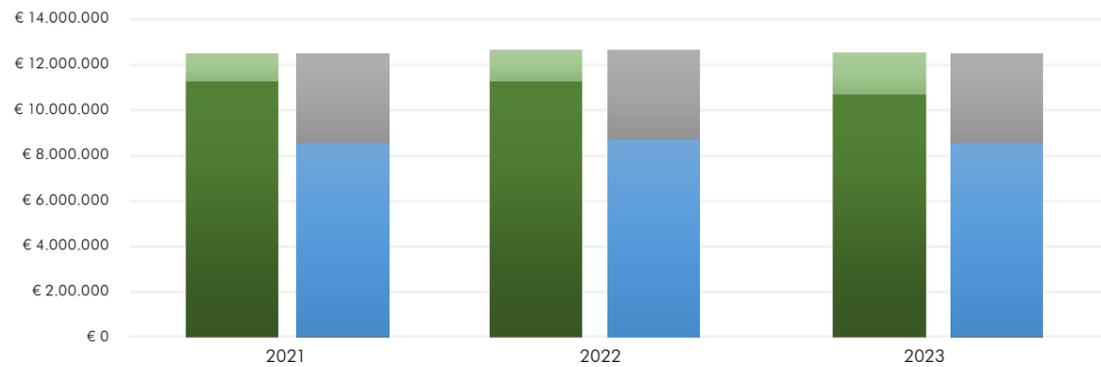
FINANCE

Robberechts Holding n'est pas tenue à consolider ses chiffres.

Pour les chiffres concernant le personnel se référer au module 5 Social du présent rapport.

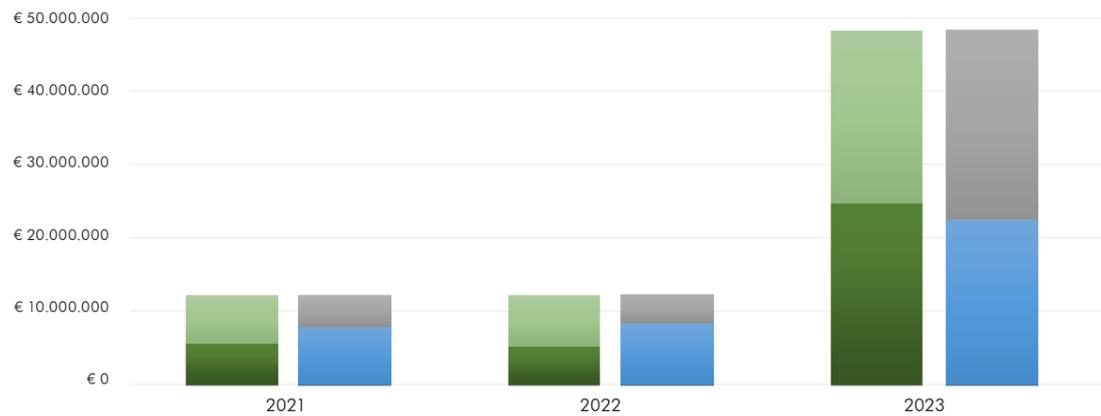
ROBBERECHTS Holding

0464.116.294



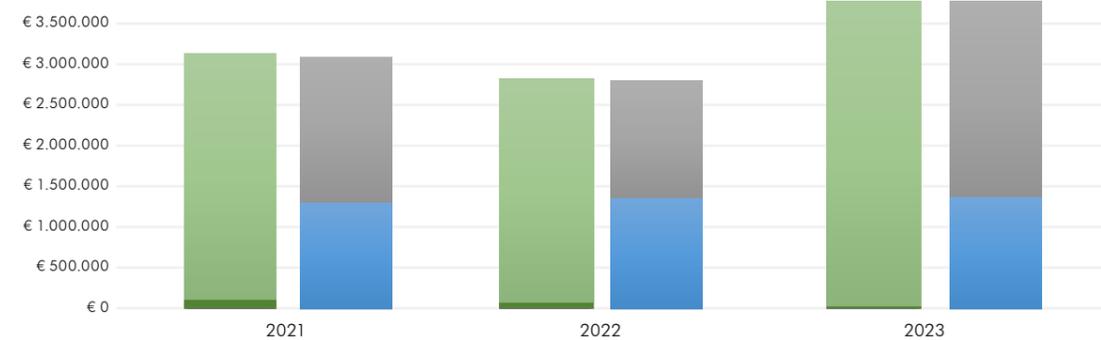
ERVO PROJECTS

0468.125.463



ROBBERECHTS

0423.718.170



■ Actif circulant ■ Fonds propres
■ Actif fixe ■ Fonds d'emprunt

1.5. AFFILIATIONS ET COLLABORATIONS

LE GROUPE ROBBERECHTS EST MEMBRE DE

Fédération des entreprises de technologie Belges

Fonds sectoriel de l'industrie métallurgique et technologique.

Plateforme pour l'échange de connaissances et de pratiques en maintenance et en gestion d'actifs.

Pôle collectif de l'industrie technologique

Forum pour l'entrepreneuriat axé sur les valeurs éthiques.

Réseau flamand d'entrepreneurs



Foto bron: a-kwadraat.be

COLLABORATIONS EXTERNES

- Projet Tetra Amorso sur les robots mobiles autonomes en environnement incertain.
- Projet Cook FLEXIN2LOG concernant la logistique flexible interne au moyen des technologies numériques et des AMR
- Projet Cornet AMRPROLOG en collaboration concernant AGV AMR.
- Un nouveau projet COCK ROBUST est actuellement en cours en lien avec des cellules de cobot reconfigurables.

A-KWADRAAT

Pour un nombre d'opérations dans notre procès de production (tel pliage, emballage) nous travaillons en collaboration avec l'entreprise de travail adapté A-Kwadraat à Turnhout, qui donne du travail rémunéré et enrichissant à plus de 400 personnes dans une situation de handicap.

Nous proposons un emploi pour 3 à 5 personnes issues de ce groupe vulnérable. Ils sont chargés d'emballer les bureaux, de remplir les sacs de quincaillerie, de plier des composants simples et contribuent ainsi activement à nos produits. De cette manière, nous travaillons à créer un environnement de travail inclusif et contribuons à une prestation conjointe plus équitable.

“Avec le recul, j’ai sous-estimé les risques. La planète et l’atmosphère semblent absorber moins de carbone que prévu, et les émissions augmentent assez fortement.

Certains des effets se font sentir plus rapidement que nous ne le pensions.”

~ Nicholas Stern



2.1. IMPORTANCE DU SUJET

Sir Nicholas Stern, ancien économiste et chef de la banque mondiale, a publié en 2006 un rapport alarmant concernant les conséquences économiques mondiales du réchauffement climatique.

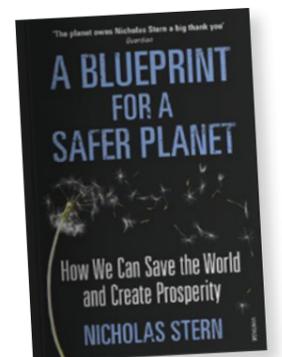
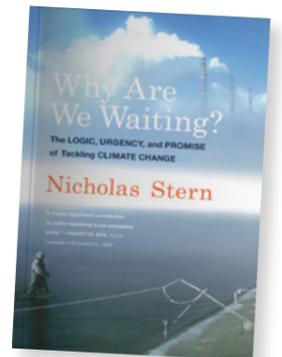
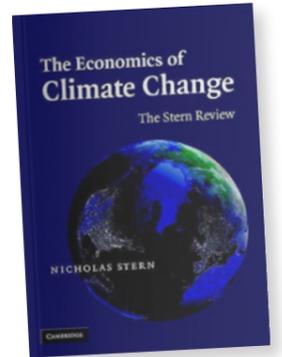
Pour lui, la transition vers une économie avec un faible taux d’émissions carbone, ne devait en aucune façon affecter la croissance économique ou la prospérité de la population. Les mesures visant à réduire immédiatement les gaz à effet de serre, réduiraient le produit national brut d’à peine 1% et offriraient des opportunités de croissance et de développement significatives pour de nombreux secteurs et services. Ne rien faire conduirait irrémédiablement à une perte de 5 à 20% du PIB, en raison des coûts supplémentaires et des nombreux risques associés au changement climatique.

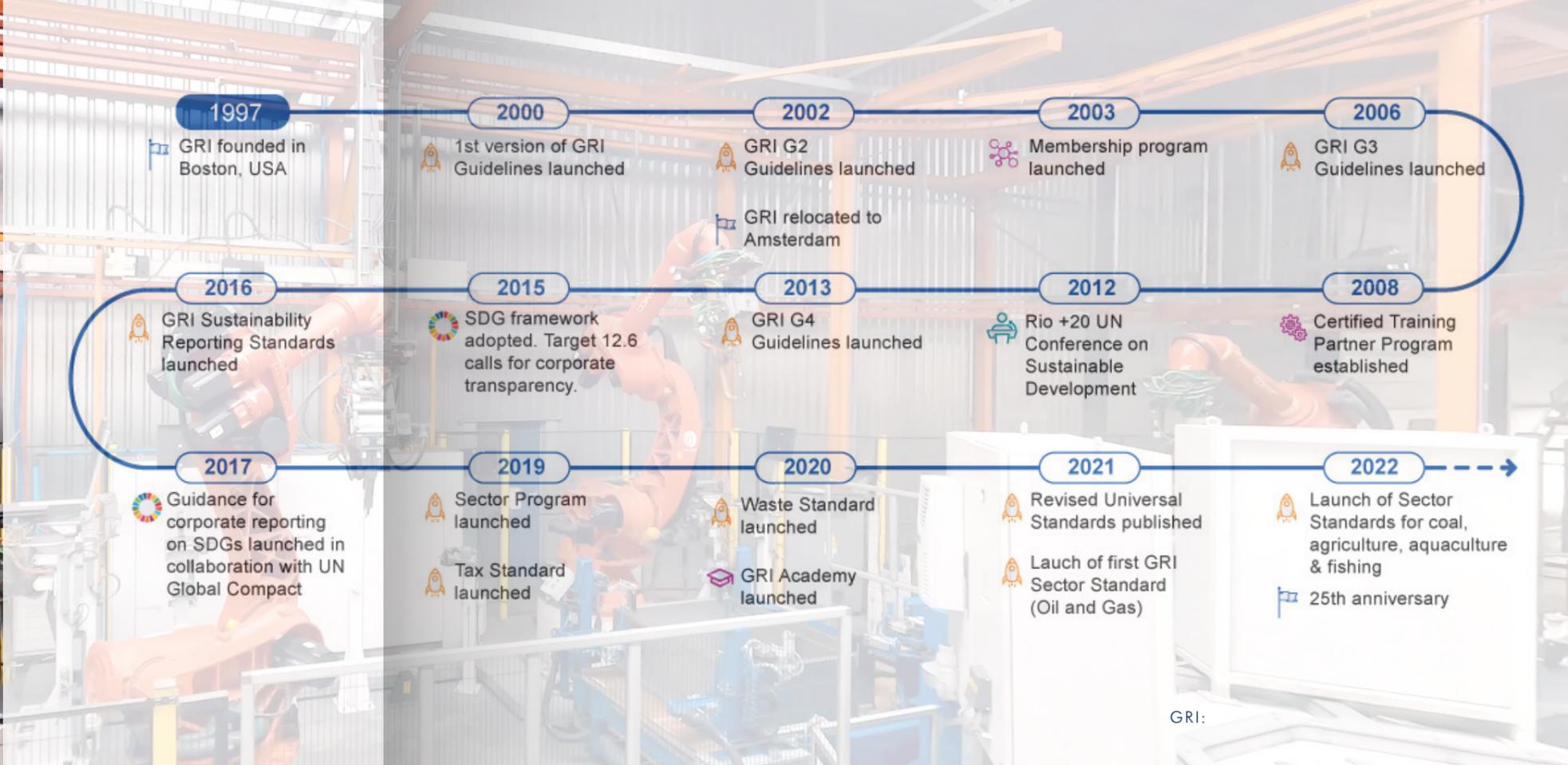
En tant qu’entreprise, nous avons une très grande responsabilité vis-à-vis de la société en termes d’emploi et de bien-être du personnel. En même temps, nous dépendons également des générations actuelles et futures pour trouver de nouveaux débouchés. Tout effort pour créer un cadre de vie sain et un avenir prospère est en même temps un investissement dans nos propres chances de survie. Le capital humain du Groupe Robberegts est d’une importance cruciale. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir dans le contexte économique pour contribuer à un environnement de travail optimal.

Nous surveillons nos émissions de CO₂ le plus largement possible pour déterminer quelles mesures nous pouvons prendre pour les diminuer; nous investiguons pour voir dans quelle mesure une stratégie neutre en CO₂ est réalisable. Tous les ans un rapport est établi par CO₂-logic. Sur base des résultats, le consultant propose d’imputer les coûts, que nous imposons à la société par le biais des émissions résultant de nos activités industrielles, en interne comme coûts réels.

Ceci stimule les administrateurs pour faire des choix durables et prendre en compte les coûts environnementaux trop souvent négligés.

Ainsi nous augmentons notre engagement au tant que possible pour devenir une entreprise neutre en CO₂.





2.2. SIXIEME RAPPORT

Le Groupe Robberechts veut intégrer, étendre et améliorer continuellement sa politique RSE. Ce rapport démontre les efforts et résultats du groupe en 2021, 2022 et 2023. Nous avons choisi de rendre compte des aspects durables que nous jugeons importants dans notre entreprise.

Afin d'acquérir une vision et des connaissances suffisantes sur les thèmes de développement durable basés concernant les 5P (PEOPLE, PLANET, PROSPERITY, PARTNERSHIPS, PEACE) et ainsi être en mesure de déterminer les sujets et les priorités pour notre rapport de développement durable, nous nous faisons assister par des experts externes (Conseil RSE).

Nous nous efforçons d'avoir une politique RSE cohérente depuis plus longtemps qu'aujourd'hui. En outre, nous disposons d'un certain nombre d'instruments et de systèmes d'évaluation qui font l'objet d'un suivi régulier. L'entreprise prête également attention à tout ce qui concerne la sécurité. Travailler pour continuellement améliorer les procès fait partie de l'ADN de nos collaborateurs à tous les niveaux.

Ceci est notre sixième rapport de développement durable,

en date du 15/06/2024.

Nous avons travaillé, tout comme les années précédentes, par analogie aux standards GRI

Le Global Reporting Initiative (GRI) ou initiative de rapport de développement durable est une initiative multipartite lancée en 1997 par le CERES et le PNUE.

Il s'agit d'un réseau mondial composé de milliers d'experts de l'industrie, des organisations syndicales, des investisseurs, de la société civile, du secteur comptable, du monde académique et autres, qui participent aux groupes de travail et aux organes consultatifs de la GRI.

La GRI s'efforce d'apporter des améliorations continues par consensus et d'appliquer des rapports de développement durable dans le monde entier.

En 2021, les normes ont été ajustées et elles sont conformes à l'obligation des grandes entreprises de

déclarer également des données extra-financières. L'attention portée aux aspects économiques, sociaux et environnementaux a été maintenue mais l'accent s'est déplacé sur les relations commerciales, les droits de l'homme, le rôle et l'impact dans la durabilité de la gouvernance au sein des organisations, l'impact dans la chaîne d'approvisionnement et l'implication et l'impact des différentes parties prenantes.

L'un des principaux objectifs de la GRI est de créer un système de rapport de gestion durable largement accepté afin que les organisations puissent communiquer périodiquement de manière uniforme et transparente sur les performances économiques, environnementales et sociales aux parties prenantes internes et externes. Le rapport doit présenter une image équilibrée et réaliste des performances de développement durable d'une organisation et inclure à la fois les éléments positifs et négatifs.

La rédaction d'un rapport de développement durable selon les principes de la GRI offre à une organisation de nombreux avantages. Il donne à la société l'occasion de rendre compte de son engagement envers le développement durable. La société obtient une image

plus claire de l'influence positive ou négative qu'elle peut exercer sur le développement durable et lui permet de suivre les performances dans son organisation et celles des autres à plus long terme. En rédigeant un rapport de développement durable une comparaison et une évaluation peuvent être faites au niveau de la législation, des normes officielles, des codes, des normes de performance et d'initiatives spontanées.

Vous trouverez la table des matières GRI en dernières pages. Il n'y aura pas d'approbation externe de ce rapport. Chaque année, un rapport progressif des trois dernières années sera rédigé.

Si vous avez des questions à la lecture du rapport, cliquez sur duurzaamheidsverslag@robberechts.be. Ce rapport sera mis à la disposition de tous les collaborateurs après publication et sera activement distribué vers toutes les autres parties prenantes.

GRI:



2.3. COLLABORER AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Le Groupe Robberechts s'engage à satisfaire les besoins des clients en matière de qualité, améliorations constantes, évolution des produits et service après vente.

Notre système de management, répondant à la norme ISO 9001:2015, est évalué régulièrement et adapté par la direction. Nous aspirons à un environnement de travail opérationnel correct avec :

- Des clients satisfaits parce que nous résolvons leurs problèmes et répondons à leurs questions.
- Des collaborateurs satisfaits dans un bon climat social.
- Des investissements rentables.
- Des bénéfices récurrents.
- Des fournisseurs fidèles.
- Des managers disposant de sens civique

En 2024, nous aurons répondu aux demandes de toutes nos parties prenantes afin de créer une matrice de matérialité bien fondée qui servira de base à la double matérialité qu'il nous faut cartographier.

2.3.1. CLIENTS

La plupart de nos clients nous restent fidèles, peu nous abandonnent. Ceci est perçu comme un signe d'appréciation quant au rapport qualité-prix de nos produits. Les clients demandent un service après-vente efficace, des prix compétitifs et une livraison correcte.

Nous voyons ceci comme une évidence dans le cadre de notre service qualité. Grâce aux multiples contacts avec nos clients, nous sommes très vite mis au courant des possibilités qu'offre le marché. Comme nous pensons qu'il y a toujours moyen de faire mieux, nous examinons avec nos clients les facteurs critiques de succès. Le but est de savoir ce qu'ils attendent en plus d'un fournisseur tel que le Groupe Robberechts.

Avec ce rapport de développement durable, nous répondons également à la demande croissante des clients de communiquer nos efforts dans le domaine des personnes, de l'environnement et de la société. De cette façon, ils peuvent à leur tour démontrer leur narratif de durabilité dans la chaîne de valeur.

2.3.2. FOURNISSEURS

Nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires avec lesquels nous travaillons dans un environnement gagnant-gagnant. Nous leur rendons visite régulièrement et nous leur demandons de réfléchir ensemble au développement et amélioration de nos produits et services, pour former ainsi une équipe soudée et compétitive. Là où dans le passé il s'agissait principalement de qualité et service, il y a maintenant une nette extension vers les différents thèmes de durabilité. A l'aide de notre système informatique ERP nous suivons l'évolution de nos stocks et anticipons en passant nos commandes en temps voulu. Il est évident que nos fournisseurs sont payés correctement. Le transport de nos produits est sous-traité. Nous gardons une bonne relation avec nos collaborateurs externes qui sont en contact direct avec nos clients (chauffeurs, monteurs). Nous les considérons comme du personnel

propre car ils sont notre carte de visite. Nous travaillons depuis des années avec un partenaire enthousiaste pour le transport et le montage de nos produits chez nos clients. Les chauffeurs réguliers sont formés par nos équipes au niveau de leur compétence et connaissance des produits. Une matrice de qualification est complétée annuellement.

2.3.3. SYNDICATS

Un dialogue franc et ouvert et une bonne collaboration avec les syndicats sont indispensables. Des réunions du Comité et du Conseil d'Entreprise ont lieu tous les mois. Les délégués syndicaux sont au courant de ce qui se passe sur le lieu de travail. En tant que porte-parole de nos travailleurs et défenseurs de leurs intérêts, leur rôle dans la relation optimale entre employeur et employé est crucial.

2.3.4. ACTIONNAIRES / MANAGEMENT

Les actionnaires attendent un rendement correct et conforme au marché. Les chiffres sont comparés tous les ans avec les concurrents Belges. Pour assurer notre continuité nous aspirons à un rendement sain. Les investissements pour la période à venir sont examinés périodiquement. Une partie des bénéfices est réservée pour les périodes difficiles.

2.3.5. BANQUES

Les banques sont nos partenaires financiers et sont sollicitées pour construire l'avenir. Ceci n'est possible qu'à condition qu'elles aient confiance et que l'entente soit bonne. Investir dans des machines à travailler le métal et le bois est fort onéreux : en tant que fabricant de mobilier métallique nous contrôlons et gérons de nombreuses disciplines. De nouveaux achats engendrent de gros montants, pour lesquels nous

faisons appel à différents partenaires financiers. Le monde financier accorde de plus en plus d'attention aux efforts de développement durable des entreprises, et nous y répondons avec ce rapport. Ce reporting est également un bon préambule à la prochaine législation ESG qui imposera la communication d'informations extra-financières en complément des comptes annuels.

2.3.6. POUVOIR PUBLIC ET ENVIRONNEMENT

Le gouvernement attend de nous à ce que nous respectons nos obligations et agissions de manière responsable à l'égard de notre environnement. Nous prenons très au sérieux les exigences légales et les informations relatives aux effets environnementaux importants.

Nous avons créé un cadre pour évaluer nos objectifs en matière de politique durable. Nous surveillons strictement les limites de nos permis d'exploitation et environnementaux. Du marché Néerlandais, nous recevons de plus en plus de cahiers des charges où le thème circularité est incorporé. Dans l'avenir nous devons en tenir compte de plus en plus. En France, le gouvernement souhaite également évoluer vers un système où 20 % du budget mobilier est consacré à des produits d'occasion et reconditionnés. Le Green Deal Européen prévoit l'élimination progressive des emballages en plastique et impose un pourcentage de matériaux recyclés dans la production pour l'avenir.

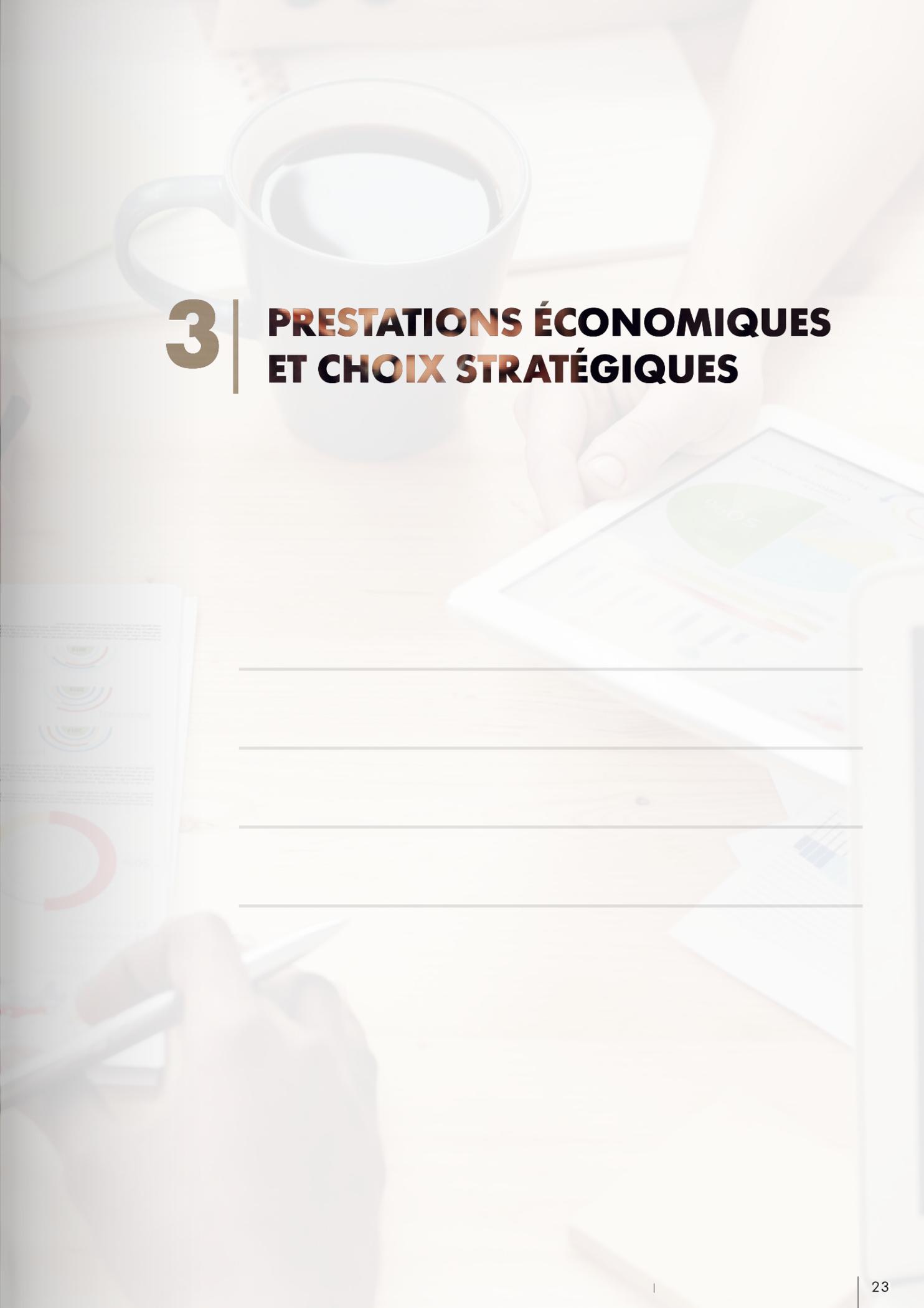
2.3.7. VOISINAGE

Robberechts est situé dans un zoning industriel avec comme voisinage uniquement d'autres entreprises industrielles; tous les terrains adjacents sont construits. Une bonne entente règne sur le site.



3

PRESTATIONS ÉCONOMIQUES ET CHOIX STRATÉGIQUES





3. PRESTATIONS ÉCONOMIQUES ET CHOIX STRATÉGIQUES

Notre management a des objectifs à long terme dans les domaines ci-dessous

- FINANCE**
 Investissement en machines et infrastructure et demande de subventions.
- COMMERCIAL**
 Prospection continue et répartition stratégique des risques de la clientèle.
- ORGANISATION**
 Vigilance face à de nouvelles acquisitions et adaptations structurelles
- DÉVELOPPEMENT**
 Stimuler la recherche et le développement (R&D); amélioration et extension des logiciels et des machines, mise en place de labels de qualité et de normes.

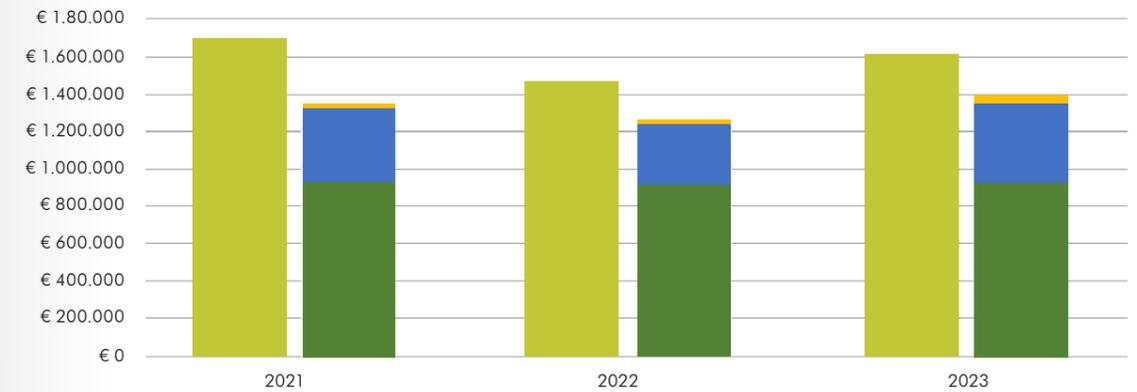
3.1. PRESTATIONS ÉCONOMIQUES

FINANCE

Chiffres bilantaires de la Holding et des sociétés d'exploitation Ervo Projects sa et Robberechts sa.

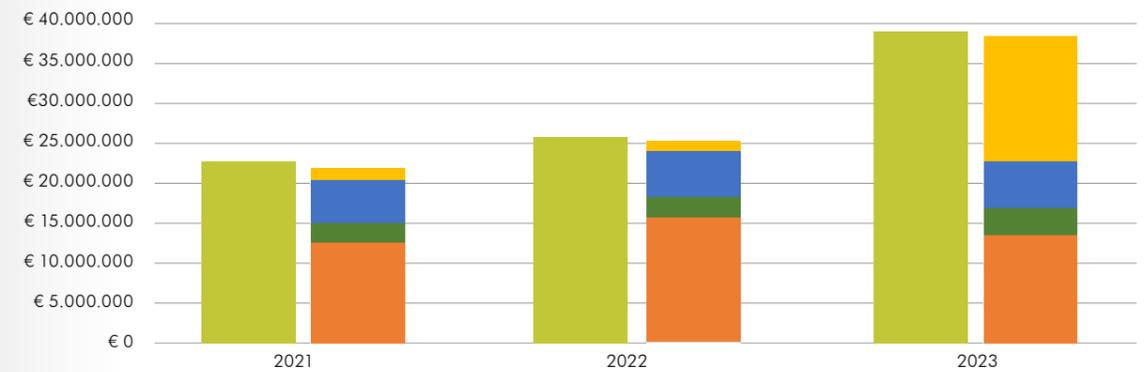
ROBBERECHTS Holding

0464.116.294



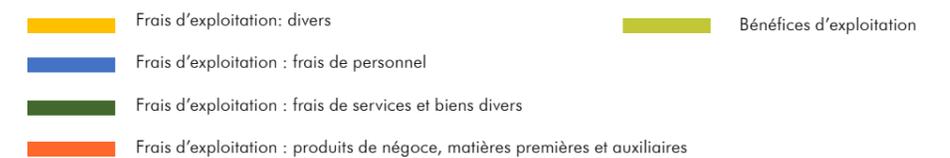
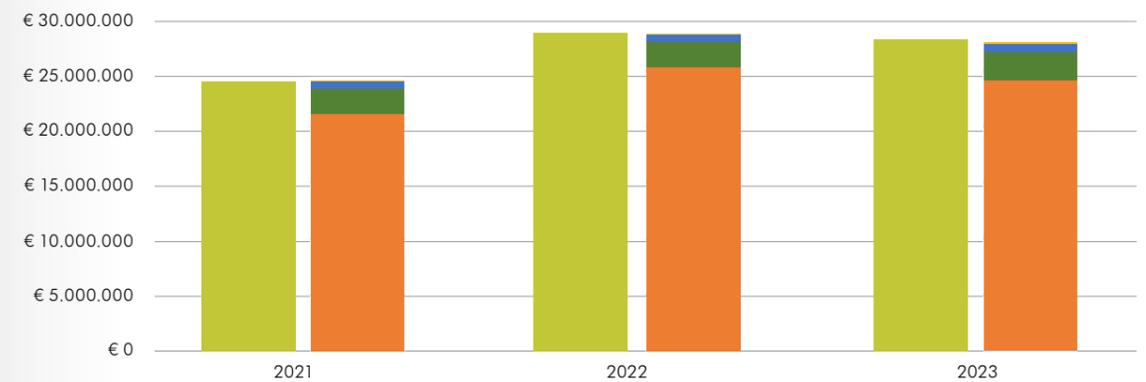
ERVO PROJECTS

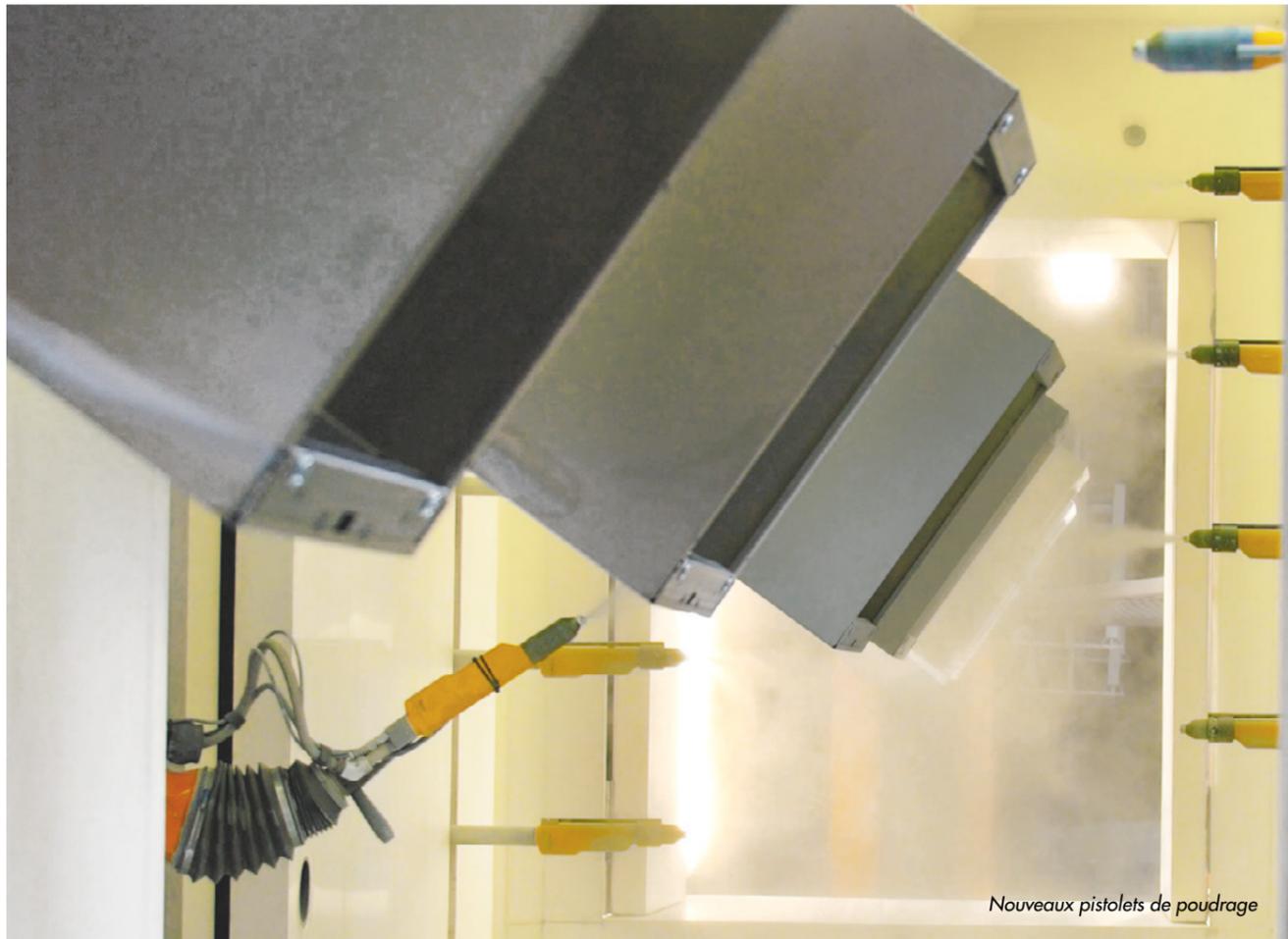
0468.125.463



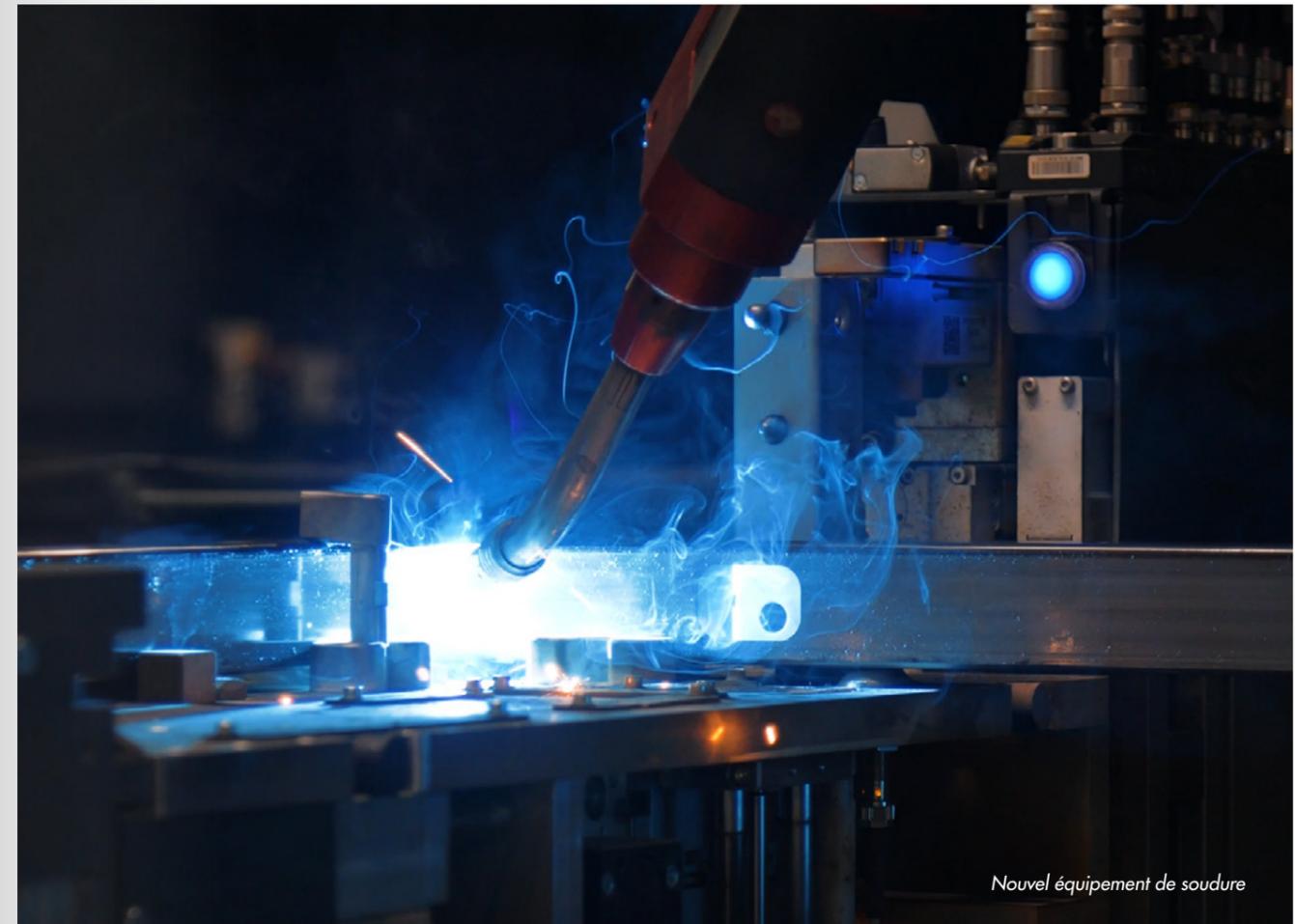
ROBBERECHTS

0423.718.170





Nouveaux pistolets de pulvérisation



Nouvel équipement de soudure

3.2. INVESTISSEMENTS

2021: € 1.351.000
 2022: € 800.000
 2023: € 3.360.000

En 2002, le Groupe Robberechts a investi dans un parc de machines ultra moderne ainsi que dans un nouveau bâtiment industriel d'une superficie de 43.000 m²; celui-ci comprend la zone de production, de stockage, un showroom et des bureaux. L'investissement total s'élevait à 20 millions d'euro.

Tous les ans nous faisons les investissements nécessaires pour la bonne maintenance de nos bâtiments et performance de nos machines.

En production, des travaux de maintenance lourds sont nécessaires pour maintenir les machines à la fois opérationnelles et à jour.

Les composants coûteux sont régulièrement remplacés à titre préventif et de nouvelles machines sont achetées :

- 3 plieuses ont été remplacées par des plieuses servo-électriques.
- Nos soudeurs sont équipés de nouveaux postes de soudure.
- Un nouveau robot de soudure a été mis en service.
- Nous avons installé une nouvelle cellule «pick and place» avec robot pour accrocher les armoires à la chaîne de peinture.
- Tous les pistolets de pulvérisation de l'atelier de peinture ont été remplacés.
- La menuiserie a été équipée d'un magasin pour le stockage automatique de panneaux, raccordé à une nouvelle scie.
- Nous avons installé une cellule de forage robotisée pour les plateaux de bureaux, connectée à la machine existante pour le collage de chants.
- 10 nouveaux élévateurs électriques ainsi que des transpalette électriques ont été achetées.
- Le robot de pulvérisation a été remplacé dans l'atelier de peinture.

- Les ponts roulants ont été équipés d'un deuxième palan pour mieux sécuriser les déplacements de tubes.
- Une auto-laveuse industrielle a été mise en service pour nettoyer l'usine et les entrepôts.
- Notre premier laser à tube a été remplacé par le dernier nouveau modèle. Pour ébavurer des tôles plus épaisses, des investissements ont été réalisés dans une raboteuse.
- La première cellule de soudage laser a été mise en service, résultant en de plus belles soudures.
- Notre ligne de poinçonnage et de pliage a fait l'objet d'une révision complète de tous les composants pneumatiques et électriques.
- Une extension a été réalisée sur les convoyeurs à chaînes de l'atelier de peinture pour améliorer le flux.
- Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle presse plieuse.
- Dans la partie haute de l'usine toutes les lucarnes dans le toit ont été remplacées.
- Dans l'atelier de peinture, une nouvelle cabine de pulvérisation a été mise en service.

Tout en maintenant la performance des machines, nous nous efforçons de travailler de manière plus sûre et plus ergonomique :

- Dans l'atelier de montage, nous avons mis des tables ergonomiques en service qui sont réglables selon le type de travail.
- Des préhenseurs ont été développés dans l'atelier de montage et soudure pour manipuler des produits plus lourds de manière plus ergonomique.

Investissements pour réduire notre impact énergétique et CO₂:



Nous avons installé des compresseurs à commande intelligente pour compenser l'utilisation fluctuante de l'air comprimé. Grâce à la réduction de pression et de fuites, le gain annuel est de 46.700 kWh.



Les nouvelles presses plieuses servo-électriques consomment jusqu'à 30% d'énergie en moins et sont 40% plus rapides.



De nouvelles pompes à dosage dans l'atelier de peinture permettent d'appliquer la poudre plus près du produit ce qui nécessite moins de poudre et moins d'air comprimé.



Les rooftops de climatisation (chauffage et refroidissement) des bureaux sont équipés de pompes à chaleur et d'un eDrive TM (ventilateur à vitesse variable avec transmission directe). Le système nous permet d'économiser 21.500 kWh annuellement.



Les installations LED permettent une économie d'énergie annuelle de 230 000 kWh.



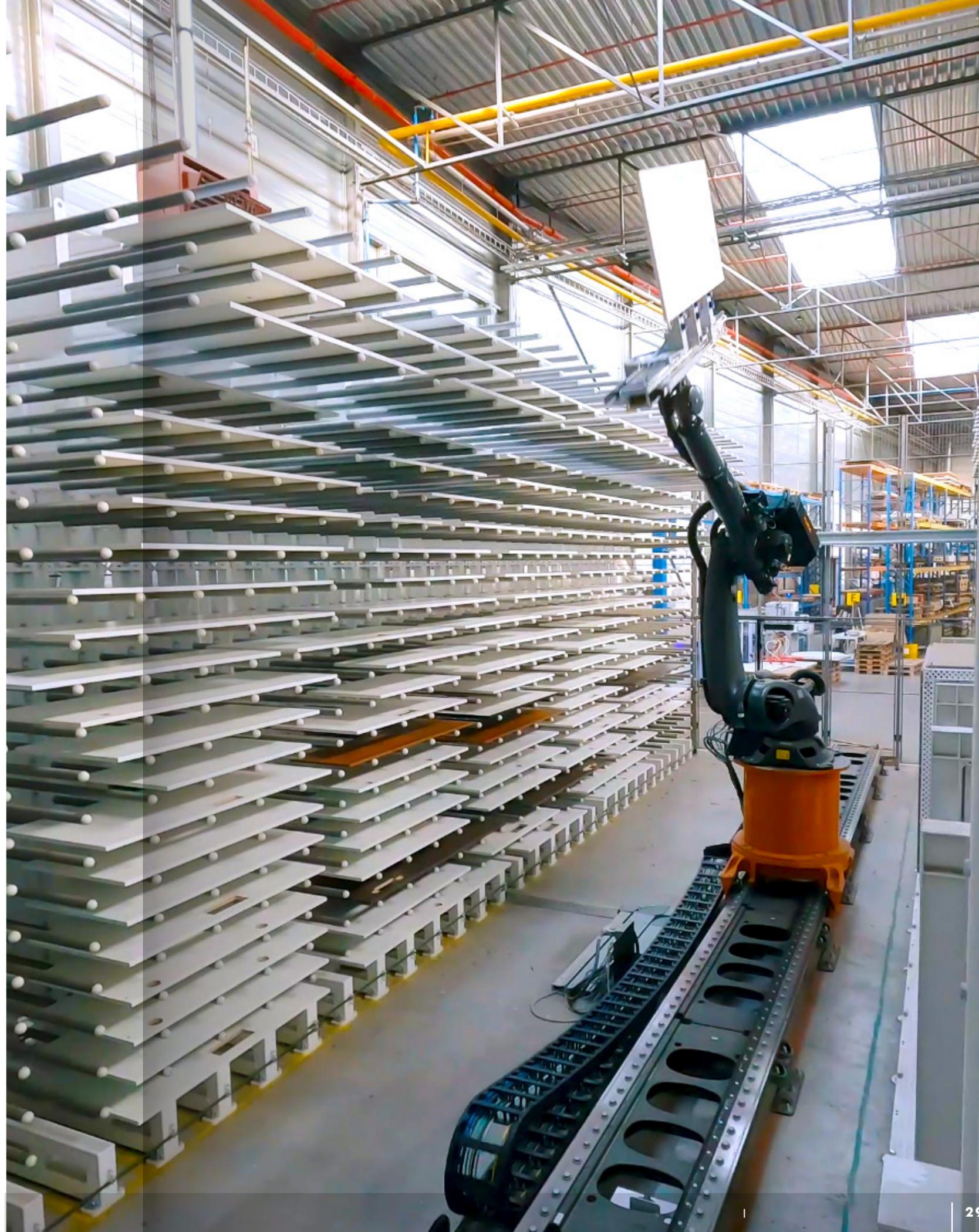
En 2020 nous avons prévu l'installation de compteurs numériques aux machines-consommatrices de gaz afin d'être plus conscient de leur consommation. En 2021 ces compteurs ont été connectés à une plateforme de relevé automatique.



Un réservoir Ferromaxx ainsi qu'un tank à oxygène ont été installés, ce qui engendre beaucoup moins de transports de bouteilles de gaz, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



Nous continuons à investir dans l'acquisition de voitures électriques.





Venta Meeting

3.3. CHOIX STRATÉGIQUES

3.3.1. LE MARCHÉ

En Belgique nous avons une bonne pénétration du marché via nos revendeurs. Nous avons également renforcé notre présence sur le marché des Pouvoirs Publics. Aux Pays-Bas et en France il y a encore moyen de prendre des parts de marché. 45% de notre chiffre d'affaires est généré par l'exportation via un réseau de distributeurs.

Le nombre de fabricants et distributeurs sur le marché des meubles de bureau est en régression suite à des fusions et acquisitions, mais la concurrence reste importante.

La demande de produits d'archivage (armoires à rideaux, caissons) est en forte diminution suite à la digitalisation du monde des affaires.

Beaucoup de clients investissent dans des postes de travail flexible et ne prévoient plus un bureau individuel

par personne. La nouvelle tendance dans le monde de l'ameublement est le bureau assis-debout, combiné avec du softseating. Depuis le Corona, de plus en plus de personnes travaillent à domicile, ce qui donne une nouvelle dynamique au marché du mobilier de bureau.

Notre bureau R&D est en permanence à la recherche d'améliorations et de mises à jour de nos programmes de mobilier dans le but de faire croître notre part de marché.

En 2019, nous avons prévu 3 nouvelles gammes de bureaux et en 2020 de nouveaux produits ont été lancés, malheureusement sans événement marketing à cause des restrictions Corona. En 2021 nous avons heureusement connus des périodes où nous avons pu rendre visite à nos revendeurs et les recevoir dans notre showroom.

En 2022 nous avons connu une stabilisation et nous pouvons reparler d'une année normale.

Refurbish et Remanufacture ne sont actuellement pas applicables dans nos processus de production. Afin de répondre à ces nouvelles tendances du marché, un exercice stratégique a été effectué avec l'agence TEN.

Avec les résultats du rapport, nous pouvons continuer à travailler pour faire de Robberechts une entreprise plus durable.

Pour nos processus de production et R&D, nous répondons aux législations et réglementations à venir concernant l'utilisation de matériaux recyclés.

Grâce à nos adhésions aux fédérations professionnelles, nous sommes informés à temps et nous pouvons travailler de manière proactive pour tester les matériaux et les processus de production et mettre en œuvre les ajustements nécessaires.

Des formules de financement alternatives sont proposées, telles que le bail circulaire. Le client ne paie que pour la prestation ou la durée pour laquelle il souhaite utiliser le mobilier.

Cette alternative fera-t-elle un jour partie de la politique de vente de Robberechts, la question est à l'étude ?

LE THÈME CIRCULARITÉ GAGNE EN POPULARITÉ

Le grand problème est qu'il existe beaucoup de définitions différentes de l'économie circulaire. L'accent mis par un philosophe sur la circularité sera différent de celui d'un analyste financier.

Aujourd'hui, on parle des 10 R, dont 8 ont pour nous la signification suivante :



REUSE

L'usage de matières premières recyclées dans la fabrication.



RECYCLE

Le traitement durable des déchets dans le processus de production.



REDUCE

Consommation minimale de matières premières.



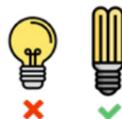
RETHINK

L'accent est davantage mis sur l'utilisation plutôt que sur la possession.



REPURPOSE

Les produits d'aujourd'hui sont les matières premières de demain, de telle sorte que les déchets sont fortement réduits.



REFUSE

Des produits qui ne correspondent plus aux normes et ne servent plus, sortent de production.



RECOVER

Les flux de déchets sont valorisés dans la mesure du possible.



REPAIR

Nos produits sont conçus de telle sorte qu'ils sont facilement démontables et réparables.



3.3.2. PROCÈS INTERNES

Les choix stratégiques impliquent que les gens soient formés. Nous essayons d'aider le plus grand nombre de personnes possible à évoluer avec nous en les formant. Ce sont les premiers pas vers une usine numérique.

Les séries de production sont plus petites, les machines plus flexibles mais plus complexes, les systèmes plus efficaces; nos collaborateurs sont plus responsabilisés.

Nous travaillons avec le logiciel Shop Floor Control (SFC) et Warehouse Management System (WMS).

Les informations sont ainsi directement disponibles et les travailleurs enregistrent immédiatement l'avancement du processus à l'aide de scanners. Ces choix stratégiques obligent Robberechts à former ses collaborateurs pour leur permettre de parfaire leurs connaissances.

Ce sont les premiers pas vers une usine numérique.

La plupart des machines sont connectées au système ERP. Les instructions sont visibles sur les écrans. Ceci rend l'impression papier des listes de production superflue. Les premiers résultats de la digitalisation seront visibles en 2020. Nous poursuivrons ces développements dans les années à venir.



4. ENVIRONNEMENT

Grâce à notre système de gestion de l'environnement, conforme à la norme ISO 14001:2015, nous visons de bonnes performances démontrables au niveau du sol, de l'eau, de l'air et du son.

Nous mettons systématiquement en œuvre une gamme de techniques de gestion de l'environnement afin d'obtenir des résultats probants pour toutes les parties concernées.

La consommation de gaz, eau, électricité et déchets fait l'objet d'un rapport analytique mensuel.

Un coordinateur environnement externe effectue des contrôles périodiques de conformité de nos processus suivant la législation environnementale.

Sa tâche consiste à établir, à mettre en œuvre et à mettre à jour les exigences du système de management environnemental, conformément aux normes internationales. Il fait rapport directement à la direction. Des contrôles fréquents, des mesures et des audits assurent l'uniformité et l'optimisation. L'équipement de mesure est calibré régulièrement et vérifié selon les normes de mesures standards appropriés.

Notre analyse détaillée des risques contient une matrice des aspects environnementaux, comprenant :

- Tous les risques environnementaux possibles dans nos différents départements et activités, tels production, stockage, administration et entretien;
- Leurs impacts sur l'écologie.
- Les dispositions pour limiter ou éviter les risques.

Nous avons mis en place un système de mesures correctives et préventives et un ordre de priorité a été

établi pour les risques les plus importants. Nos produits ont le label Eco NF Environnement Français garantissant que nos produits impactent moins l'environnement tout en étant équivalents aux produits similaires sur le marché.



Nos bureaux assis-debout sont équipés d'une technique économe en énergie car réglables avec une consommation électrique minimale. Grâce à notre excellent service après-vente, nous garantissons à nos clients un usage à long terme de nos produits.

Nous disposons d'un modèle pour calculer l'empreinte carbone de nos produits pendant toute leur durée de vie. La méthodologie utilisée est basée sur l'analyse du cycle de vie (ACV) telle que décrite dans la norme PAS 2050 de l'Organisation de Standardisation Britannique (BSI). Le PAS2050 traite spécifiquement de l'empreinte carbone des produits et est basé sur la norme internationale plus large pour les ACV, à savoir ISO14044.

Depuis octobre 2020 nous avons conclu un contrat de 100% d'énergie verte. Avec notre propre production d'électricité verte, nous évitons ainsi 1412 tCO2e. A partir de 2022 nous sommes passés au gaz 100% vert. Le gaz vert signifie que nous compensons nos émissions par la consommation de gaz vert et que nous recevons les certificats nécessaires à cet effet. En 2023, nous avons compensé 853 tCO2e en plus d'une réduction de 35% de consommation de gaz.

4.1. MATÉRIAUX ET MATIÈRES PREMIÈRES

4.1.1. PRODUCTION

Notre entreprise traite les ressources naturelles avec le plus grand soin.

Nous avons 4 catégories de matières premières : acier, bois, plastique et revêtement.

Nous nous efforçons d'optimiser l'utilisation des matériaux et de l'énergie sur toute la ligne de production, achat et finition. Pour le traitement de l'acier et du bois, nous disposons d'un logiciel d'optimisation de perte minimale de matériau.

Dans nos lignes de peinture, les produits sont poudrés avec des robots de pulvérisation. Ce procédé garantit une épaisseur de couche parfaite, une qualité de finition constante et une utilisation optimale des matières premières.

Notice explicative

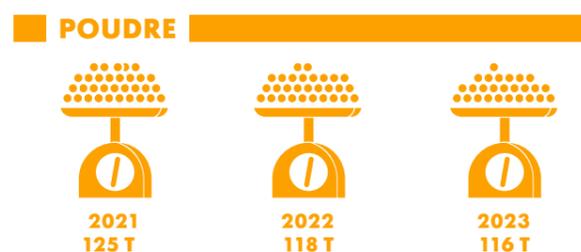
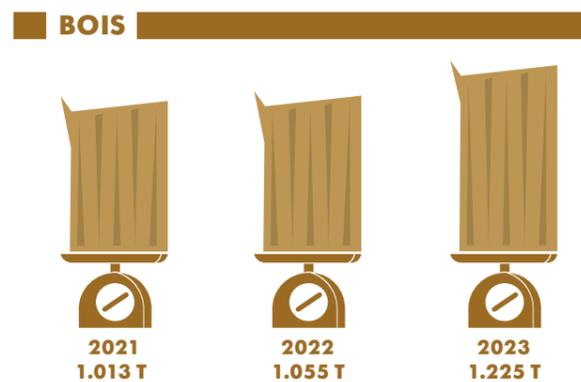
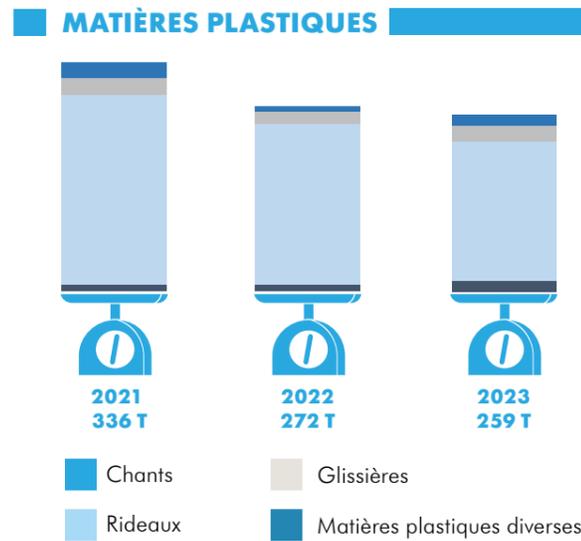
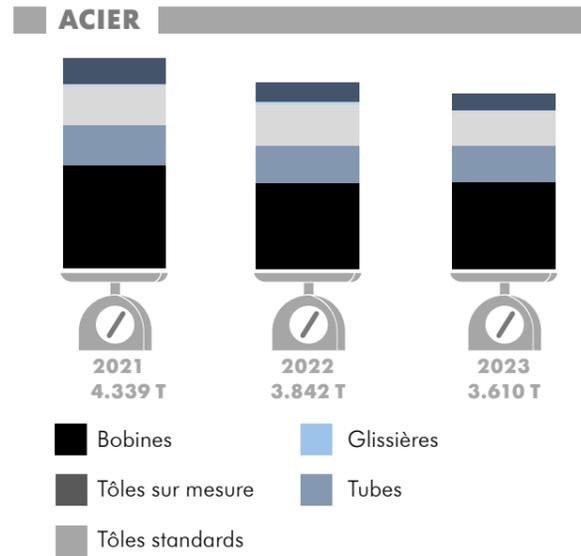
Acier : comprend bobines d'acier (coils) et acier plat (tôle standard et sur mesure), tubes et glissières.

Plastique : comprend chants pour plateaux, rideaux pour armoires, guides pour rideaux d'armoires et différents autres composants.

Bois : pour la production de nos plateaux bois, nous achetons du bois issu de la gestion durable de forêts. Nous disposons du label PEFC avec numéro d'enregistrement PEFC/07-31-295 et certificat de conformité (Coc) numéro 1287, émis par l'organisme externe de certification Wood.be. Le bois que nous utilisons est composé de 70 à 90% de bois de conifères et maximum de 8% de bois dur d'arbres feuillus. En plus l'aggloméré de nos plateaux contient 30% de bois recyclé. Depuis 2018, le fabricant reprend tous nos résidus de sciure pour les retransformer en nouvel aggloméré.

Le système ERP surveille les stocks et donne les signaux d'achat pour éviter toute interruption de production.

Les fournisseurs sont évalués tous les ans conformément à nos procédures Iso. Pour la plupart des matières premières, nous recherchons constamment des alternatives sur le marché ou travaillons aussi avec différents fournisseurs.



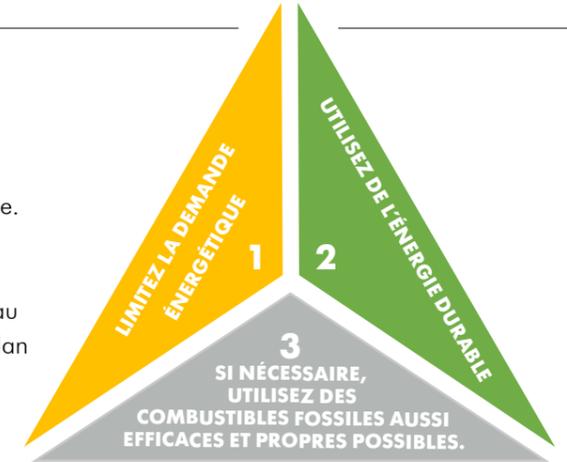
4.2. ENERGIE

Selon le trias energetica il convient de:

1. Réduire autant que possible la demande d'énergie;
2. Utiliser au maximum les énergies renouvelables;
3. Utiliser les combustibles fossiles aussi efficacement que possible.

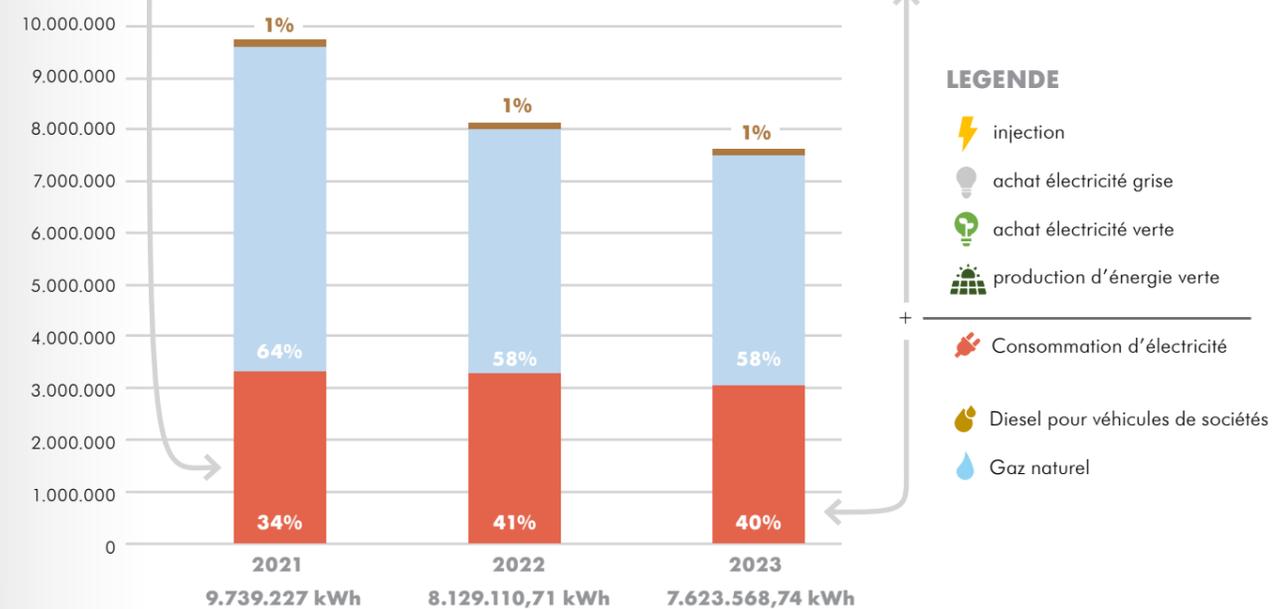
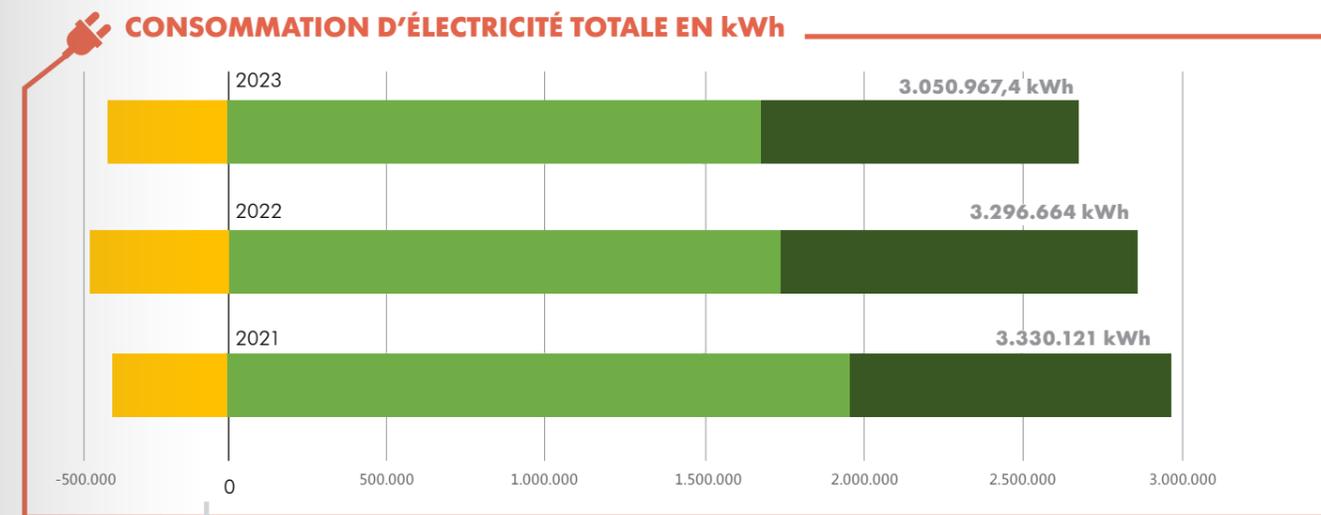
Ainsi le Groupe Robberechts est également à la recherche d'une optimisation de la consommation énergétique. En 2017, le bureau d'études Encon a réalisé un audit énergétique comme base d'un plan d'action destiné à économiser davantage d'énergie.

Nous disposons d'un logiciel d'optimisation pour organiser au mieux le chargement de produits sur les différentes lignes de poudrage dans la chaîne de peinture afin d'éviter des ouvertures non productives.



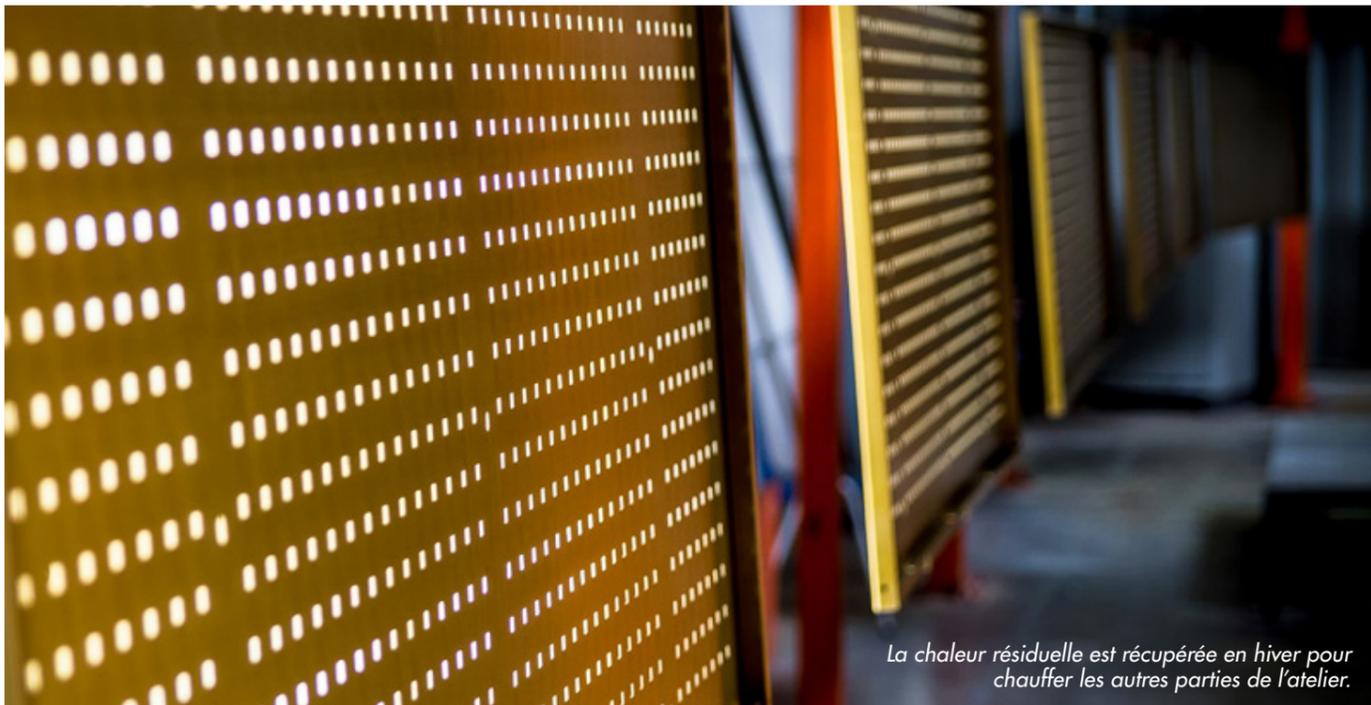
Trias Energetica

4.2.1. CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS L'ENTREPRISE



LEGENDE

- ⚡ injection
- 💡 achat électricité grise
- 💡 achat électricité verte
- 🌱 production d'énergie verte
- 🔌 Consommation d'électricité
- 🚗 Diesel pour véhicules de sociétés
- 💧 Gaz naturel



La chaleur résiduelle est récupérée en hiver pour chauffer les autres parties de l'atelier.



Avec nos panneaux solaires photovoltaïques nous produisons 35% de nos besoins en énergie. L'électricité produite en période d'inactivité (fermeture, weekends) est renvoyée sur le réseau.



GAZ NATUREL

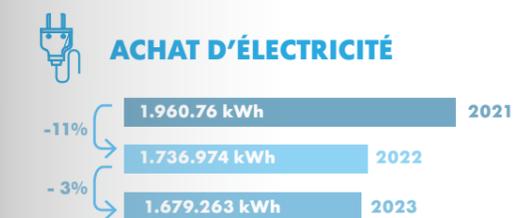
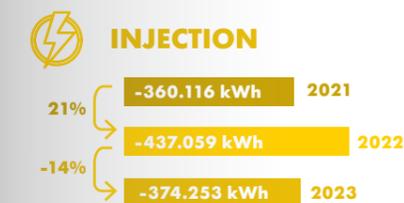
Le gaz naturel est principalement employé pour le processus de cuisson dans les fours à peinture et dans une moindre mesure pour le chauffage. La consommation de gaz pour les fours est responsable de la plus grande partie d'émission de CO₂.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour surveiller le processus tout en cherchant activement des moyens d'améliorer l'isolation et la température des fours. La chaleur résiduelle est récupérée en hiver pour chauffer les autres parties de l'atelier. L'achat d'électricité verte a démarré en octobre 2020. A partir de 2022 nous n'achetons plus que du gaz vert. Des alternatives comme le biogaz, le diesel bio ou l'hydrogène sont encore trop onéreuses.

Si notre région devait disposer d'une installation de gazéification, nous pourrions prendre contact avec les instances pour convenir d'un partenariat.

Une étude réalisée par le bureau d'études Coretec démontre que la rentabilité d'une centrale de production de cogénération de chaleur et d'électricité simultanée est actuellement trop faible.

Des compteurs numériques ont été installés en 2020 pour suivre notre consommation de gaz. Ces données sont analysées pour optimiser la consommation.



ELECTRICITÉ

L'éclairage LED est souvent un investissement fort rentable correspondant à une économie de +/- 75% par rapport à l'éclairage halogène et de +/- 40% par rapport à l'éclairage TL.

L'étude d'Encon a démontré que le passage à l'éclairage LED pour l'ensemble du site permettrait d'économiser jusqu'à 230.000 kWh par an. Par conséquent pendant l'été 2018 toutes les armatures TL dans la partie haute du bâtiment ainsi que l'éclairage extérieur ont été remplacés par du LED. L'effet sur notre personnel fut très concluant puisque l'éclairage s'est avéré bien meilleur et l'économie ainsi réalisée est de 141.000 kWh par an. En 2019, l'éclairage existant du bâtiment de production a été remplacé, ce qui équivaut à une économie de 89.000 kWh par an.

Nous avons également demandé au bureau d'études Encon d'effectuer un mesurage à vide pour vérifier s'il y a des consommations importantes lors d'inactivité complète, ce qui s'est avéré négatif.

Avec nos panneaux solaires photovoltaïques nous produisons 35% de nos besoins en énergie. L'électricité produite en période d'inactivité (fermeture, weekends) est renvoyé sur le réseau. Les options de stockage sont à l'étude mais ne sont pas encore rentables.

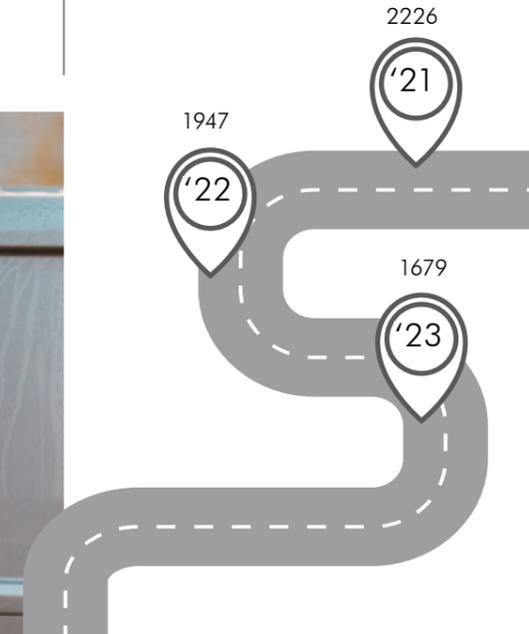
En 2020, les premières bornes de recharge ont été installées sur notre parking avec un logiciel intelligent qui garantit que l'excès d'énergie de nos panneaux solaires est injecté vers les bornes de recharge. En 2021 2 bornes supplémentaires ont été prévues ce qui ramène le total de bornes à 4.



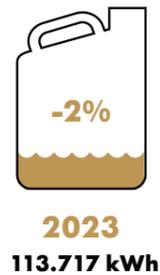
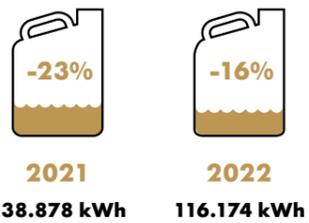
4.2.2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN DEHORS DE LA SOCIÉTÉ

Le transport et la distribution sont sous-traités à des transporteurs qui roulent principalement avec des camions Euro 6. Notre transporteur nous communique une consommation moyenne de 21.7 litre au 100 km.

MMOYO NOMBRE DE TRAJETS / AN



DIESEL



VÉHICULES DE SOCIÉTÉ

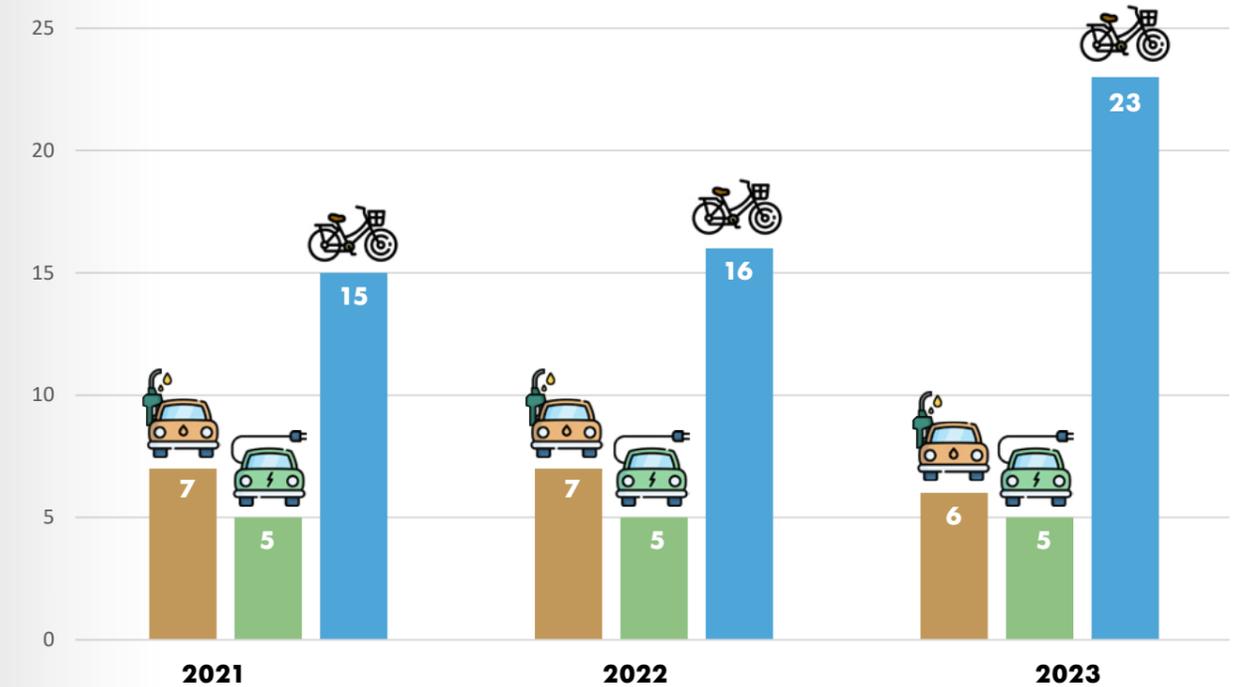
Depuis 2021 nous n'achetons plus que des véhicules électriques. Au total, nous disposons d'une flotte de 14 véhicules, dont 5 entièrement électriques. En 2023 nous avons fait l'achat de 2 nouvelles voitures électriques.

Pour les trajets domicile-travail, une participation patronale est prévue dans les cotisations sociales. Pour promouvoir le déplacement à vélo, nous avons des incitations structurelles telles que des abris pour vélos et des possibilités pour le personnel de prendre des douches.

Depuis 2021, les salariés ont la possibilité de souscrire un leasing vélo selon le principe du plan cafétéria. Entre-temps, 23 vélos en leasing ont été enregistrés.

Les déplacements professionnels sont limités au sein du groupe Robberechts. A partir de 2023, nous comptabiliserons nos déplacements en train et en avion et nos nuitées dans un souci d'exhaustivité. Ces chiffres font partie du scope 3 de l'empreinte carbone.

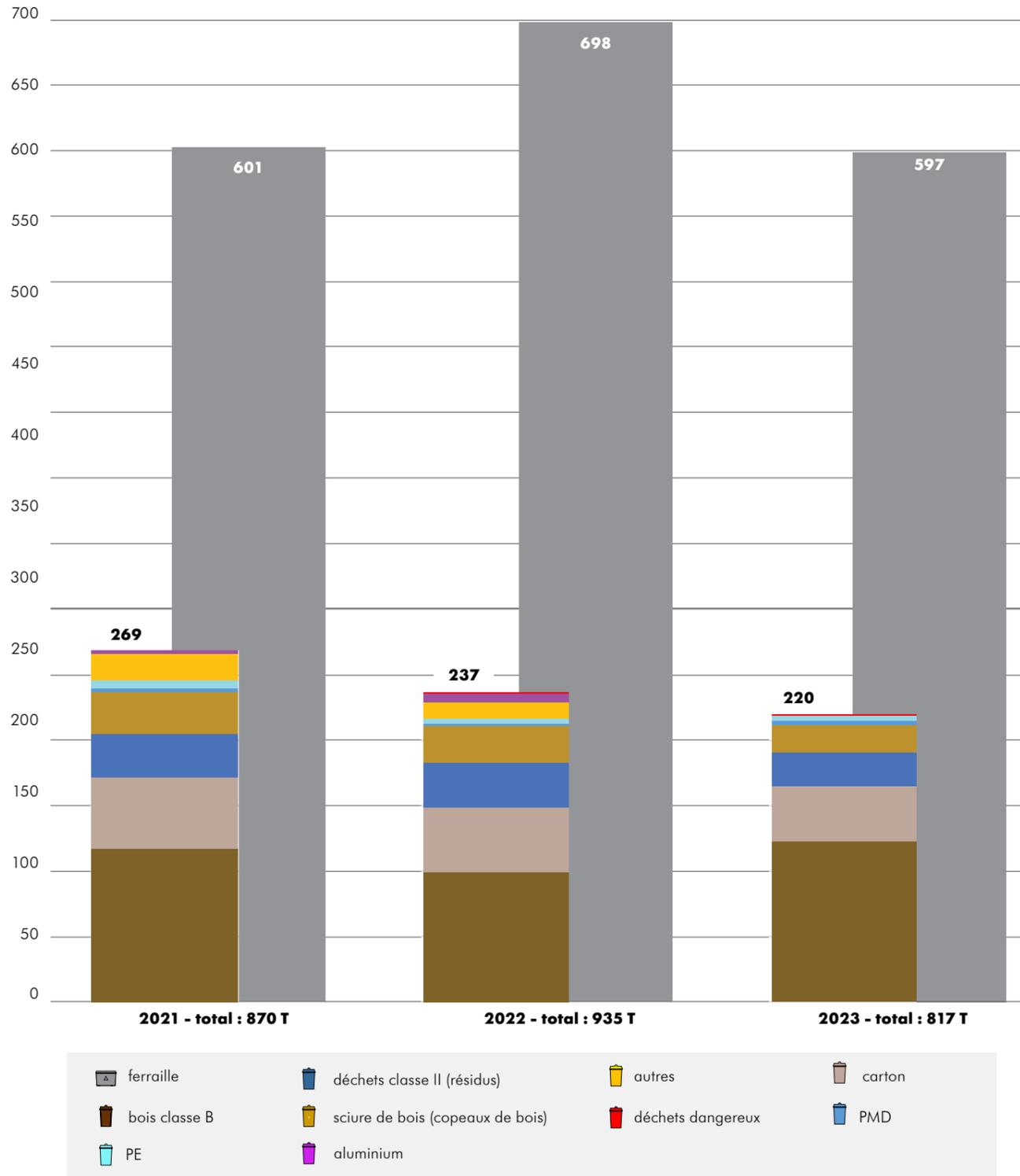
MOBILITEITSVLOOT



4.3. DÉCHETS

4.3.1. FLUX DES DÉCHETS

DÉCHETS PAR TYPE EN TONNES



QU'EST-CE QUE LA FERRAILLE ?
 Dans le tableau ci-joint, nous incluons à la fois les débris de gravats, d'acier blanc et d'acier laqué.

QU'EST-CE QU'UN DÉCHET DANGEREUX ?
 Les déchets dangereux comprennent les déchets contenant de l'huile, les boîtiers de batterie, les aérosols à couvercle, les particules d'acier et les poussières fines.



4.3.2. TRIAGE ET RECYCLAGE

Nous attachons beaucoup d'importance au tri et traitement de déchets. Nos flux de déchets sont répertoriés et réduits au minimum. Les fractions collectées séparément sont recyclées, à l'exception des déchets dangereux tels que les pots de peinture vides, les déchets contenant de l'huile, les aérosols, etc.

La plupart (97%) des déchets générés chez Robberechts sont recyclables. 98% des emballages plastiques collectés peuvent être réutilisés comme matière première pour de nouveaux produits, tels films d'emballage, sacs poubelles, sacs à ordures... Pour de grands volumes, il n'est pas intéressant de mélanger les emballages plastiques avec les déchets résiduels.

Notre production (Ervo Projects sa) est bien sûr la plus grande génératrice de déchets. Le plus gros poste de déchet est l'acier. Il s'agit principalement de déchets de perforation que nous ne pouvons pas éviter. Le deuxième gros poste se situe à niveau des résidus de bois; bien que nous travaillions avec un logiciel d'optimisation, nous ne pouvons pas éviter les pièces résiduelles de bois de sciage. Depuis fin 2018 ces tonnages diminuent grâce à la récupération des résidus par le fabricant. De nouveaux panneaux sont produits avec les bandes résiduelles.

Nos excédents de poudre recyclés sont collectés par une entreprise spécialisée qui mélange ces produits avec des fibres (déchets textiles) sous pression et chaleur pour produire des pièces moulées acoustiques pour l'industrie automobile.

Les restes de sciure collectés sont largement tamisés, une distinction étant faite entre la fibre de bois, la sciure fine et la poussière. La poussière de bois est utilisée comme base pour les bûches, la sciure la plus fine pour les granulés énergétiques. Ce qui reste, ce sont de la sciure de bois et des fibres de bois. Ces résidus sont utilisés pour en faire des copeaux de bois et de la litière animale pour l'élevage.

À partir de 2024, nous collecterons également séparément toutes les fractions de déchets organiques.



4.3.3. FUITES

L'endroit le plus évident d'où peuvent provenir les fuites se trouve dans le circuit d'air comprimé. En 2019 nous avons investi dans un appareil de mesure à ultrasons pour les détecter.

Un système d'horloge garantit que les compresseurs sont automatiquement éteints la nuit, les jours fériés et vacances de manière à éliminer toutes pertes inutiles.

Les fuites d'huile des machines sont rapidement détectées visuellement et résolues.

Nos relevés mensuels du compteur d'eau, révèlent rapidement les fuites. Notre Cos Phi* est également surveillé pour détecter les flux de transport perdus.

* Le cosinus phi indique la quantité d'énergie perdue lors du transport de l'énergie.



4.3.4. FOURNISSEURS

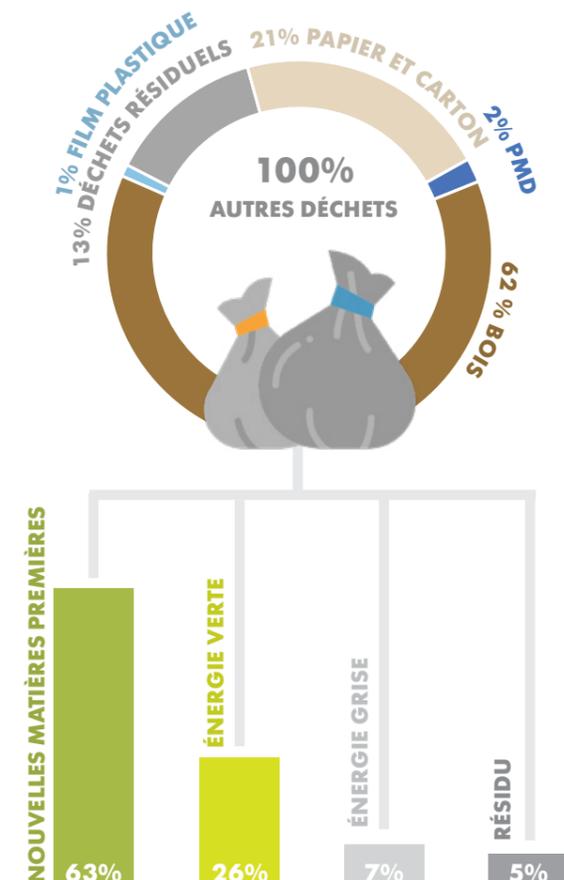
Comme les critères environnementaux des fournisseurs Européens sont d'office contrôlés, nous n'examinons que ceux des nouveaux fournisseurs hors Europe.

Nous remplissons le rapport annuel environnemental intégral, sur demande, mais ceci n'est pas toujours le cas. Nous disposons d'un registre pour enregistrer nos flux de déchets. L'échantillon collecté d'acier est recyclé à 100%.

Les rideaux d'armoires excédentaires sont collectés par les fournisseurs et traités pour créer de nouvelles lamelles.

Les autres déchets (déchets résiduels 13%, PMD 1%, film plastique 2%, bois 62%, papier et carton 21%) sont traités comme suit :

- 63% sont réutilisés comme nouvelles matières premières,
- 26% sont utilisés pour la production d'énergie verte via des installations de biogaz,
- 7% est utilisé pour l'énergie grise
- et 5% reste comme résidu.



Ce processus évite 137 tonnes de CO₂.

4.3.5. EMBALLAGE

Nous étudions en permanence comment diminuer l'emballage des matières premières fournies:

- Les rideaux pour portes d'armoires sont fournis dans des conteneurs alternants réduisant l'emballage.
- Les plaques de protection supérieures et inférieures des panneaux en bois sont reprises par le fournisseur ainsi que les petites poutres sur lesquelles elles reposent.
- Les poudres sont fournies dans des conteneurs de 400 kg au lieu de 20 kg.
- Les bobines d'acier sont fournies dans des supports sans film plastique.

Notre transporteur reprend les emballages chez le client lors de la mise en place des meubles de bureau. Ceux-ci sont triés par notre équipe pour enlèvement et recyclage. Nous faisons une déclaration annuelle auprès de Valipac de tous les emballages usagers récupérés sur le marché belge (carton, film plastique, isomo).

Le tableau ci-joint donne l'aperçu de la totalité des emballages pour nos meubles de bureaux : emballage, carton, film plastique, isomo.

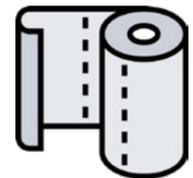
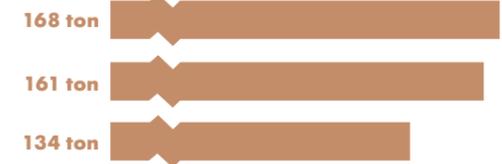
Nos cartons et blocs isomo sont pour la plupart fabriqués sur mesure, par conséquent sans perte résiduelle. Le carton est composé de 100% de matériau recyclé, et à son tour aussi entièrement recyclable.

L'utilisation d'isomo recyclé n'est pas encore une option en raison de la précision requise lors de la coupe. Tant que l'EPS (polystyrène expansé, matière première de l'isomo) n'est pas mélangé à d'autres substances, il ne peut être recyclé que pour, par exemple, l'isolation et les coffrages perdus dans le secteur de la construction. Cependant lors du recyclage, différentes densités sont mélangées et la coupe qui s'ensuit est moins précise. Le risque que les pièces ne correspondent plus et ne peuvent plus être réutilisées est réel.

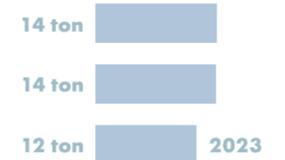
Pour chacun de ces types d'emballages, nous disposons de conteneurs pour les collecter séparément afin de pouvoir les recycler.



CARTON



FILM PLASTIQUE



ISOMO



4.4. EMISSIONS

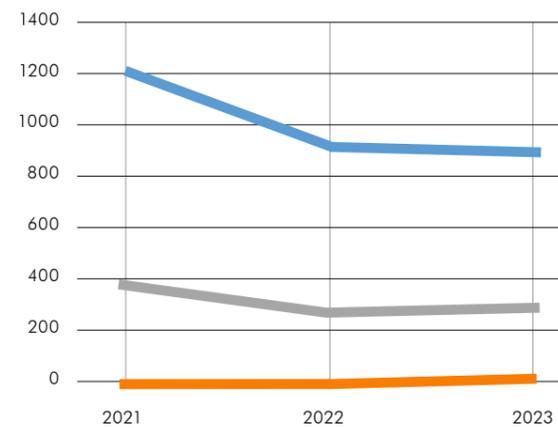
4.4.1. SCOPES

Dans une comptabilité de CO₂, 3 types de sources d'émission différentes sont fréquemment calculées, également appelés champs d'application ou scope.

Le premier scope contient les émissions directes au sein de l'entreprise (gaz naturel, gaz de refroidissement, véhicules de société). Le deuxième scope comprend les émissions liées à l'électricité achetée (émissions des centrales électriques). Le dernier et le plus grand scope est le troisième, qui comprend toutes les autres émissions.

Nous envisageons d'élargir la portée opérationnelle en ajoutant davantage de sources d'émissions à l'étude (scope 3). Ceci témoigne d'une implication vis-à-vis des émissions qui n'entrent pas dans les deux premiers champs d'application et constitue une étape logique dans l'évolution de notre empreinte carbone.

TOTAL tCO₂ PAR SCOPE / AN



SCOPE 1

Émissions directes d'énergie dans l'entreprise : gaz naturel, gaz de refroidissement, voitures de société.



SCOPE 2

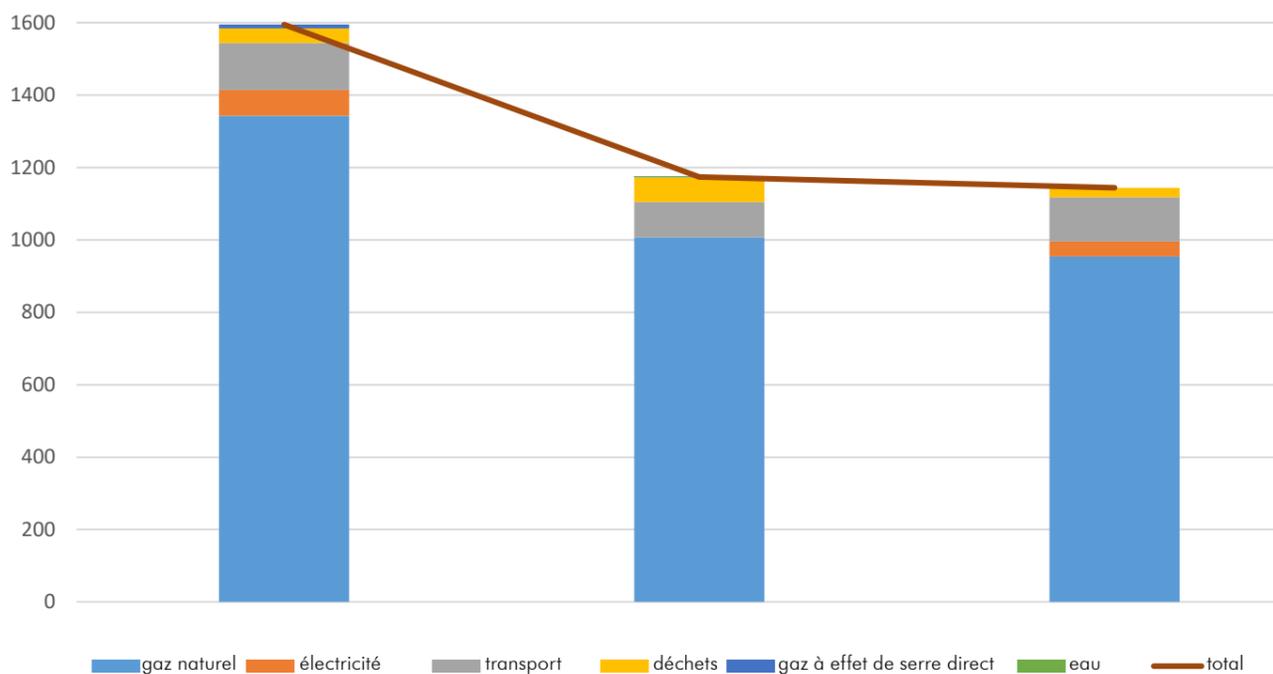
Émissions directes relatives à l'électricité achetée (émissions des centrales électriques).



SCOPE 3

Dernier et plus grand scope englobant toutes les autres émissions directes et indirectes, telles : déplacement domicile-travail, déchets, voyages en avion.

4.4.2. EVOLUTION - APERÇU

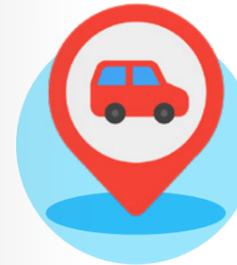


Le passage total à l'énergie verte en 2021 a entraîné une diminution de 78% des émissions par rapport à 2020.



ELECTRICITÉ

Sans notre propre production d'électricité verte, les émissions en 2023 auraient été de 228 tCO₂e plus élevées qu'elles ne le sont actuellement. Grâce au passage complet à l'électricité verte, 331 tCO₂ ont été évitées et 853 tCO₂ compensées grâce au gaz vert.



TRANSPORT

Le nombre d'émissions de tCO₂e liées à la mobilité est principalement dû aux déplacements domicile-travail et à l'utilisation des voitures de société. Le nombre total de km parcourus était de 26 % inférieur à celui de l'année de référence 2015 et de 3 % inférieur à celui de 2022.



DÉCHETS

Notre flux de déchets le plus important est la ferraille et est responsable de 62 % des émissions totales de CO₂ liées aux déchets. L'acier est recyclé et les émissions qui en découlent proviennent du transport et du centre de tri où il est traité. Depuis 2022, la ferraille est traitée avec de l'électricité 100 % verte. Les déchets résiduels sont responsables de 19 % des émissions totales de CO₂, tandis que les déchets résiduels n'étaient responsables que de 4 % de la production de déchets, suivis des déchets de bois avec 12 %.



GAZ À EFFET DE SERRE DIRECTS

(GES IMMÉDIATS, Y COMPRIS LES LIQUIDES DE REFROIDISSEMENT)

Nous utilisons des réfrigérants pour nos appareils de climatisation et pour le soudage par points. En 2017, les réfrigérants R22 (PRG élevé, potentiel d'échauffement global) ont été retirés de la production. En 2018, ils ont été remplacés par le réfrigérant R32 (PRG inférieur). Les gaz à effet de serre directs contribuent de manière négligeable aux émissions totales.

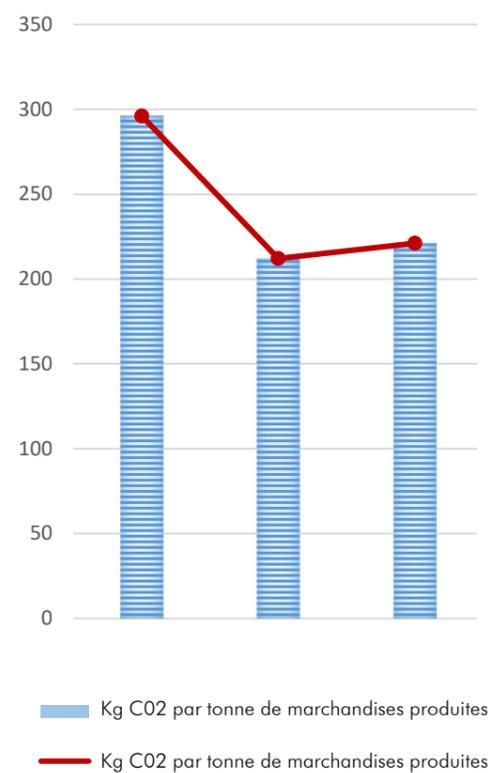


4.4.3. EMISSION RELATIVE

Nos émissions absolues de CO₂ reflètent notre part dans les émissions de gaz à effet de serre et donc dans le changement climatique. Nous voulons les garder aussi bas que possible.

Il est également intéressant de calculer nos émissions relatives. Ce sont les émissions de CO₂ basées sur le poids des biens produits. Celles-ci prennent en compte l'activité économique et permettent de mesurer l'effet des mesures de réduction au fil des années.

Fin 2021, un accord a été renouvelé avec CO₂-Logic afin d'actualiser le modèle de calcul pour le chiffrage de nos émissions de CO₂ relatives, en tenant compte des différents types de mobilier. Le calcul utilise le Greenhouse Gas Protocol (GHG protocol), qui est conforme aux principes appliqués par les Nations Unies pour le constat des gaz à effet de serre (CCNUCC). Il est conforme à la norme ISO 14064. Cette norme est aujourd'hui devenue la référence en matière de comptabilité carbone sur le marché.



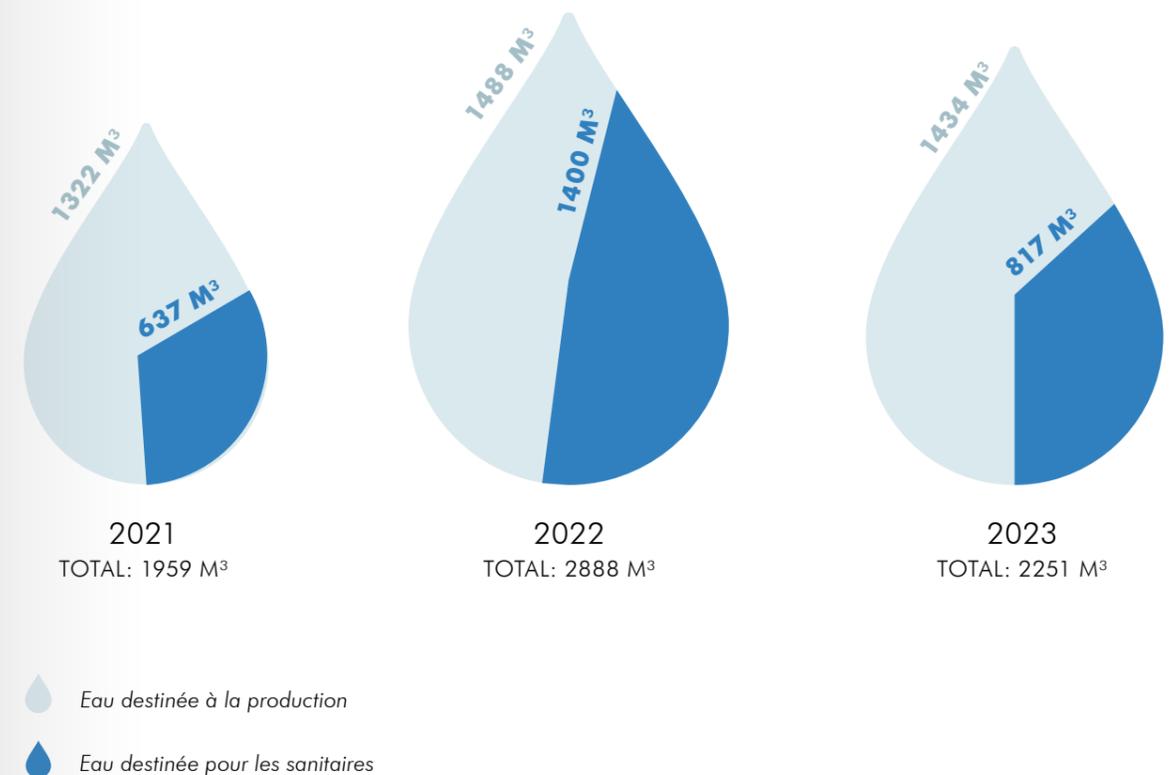
4.5. EAU

Les compteurs Pidpa sont vérifiés tous les mois, de sorte que les pertes sont constatées et corrigées rapidement. Il est apparu à plusieurs reprises que nous avons pu ainsi limiter l'impact financier et environnemental.

En témoigne 2018: il y a eu une fuite importante dont la cause n'a été découverte qu'après quelques mois de recherche. Ceci explique l'augmentation de notre consommation d'eau de cette année.

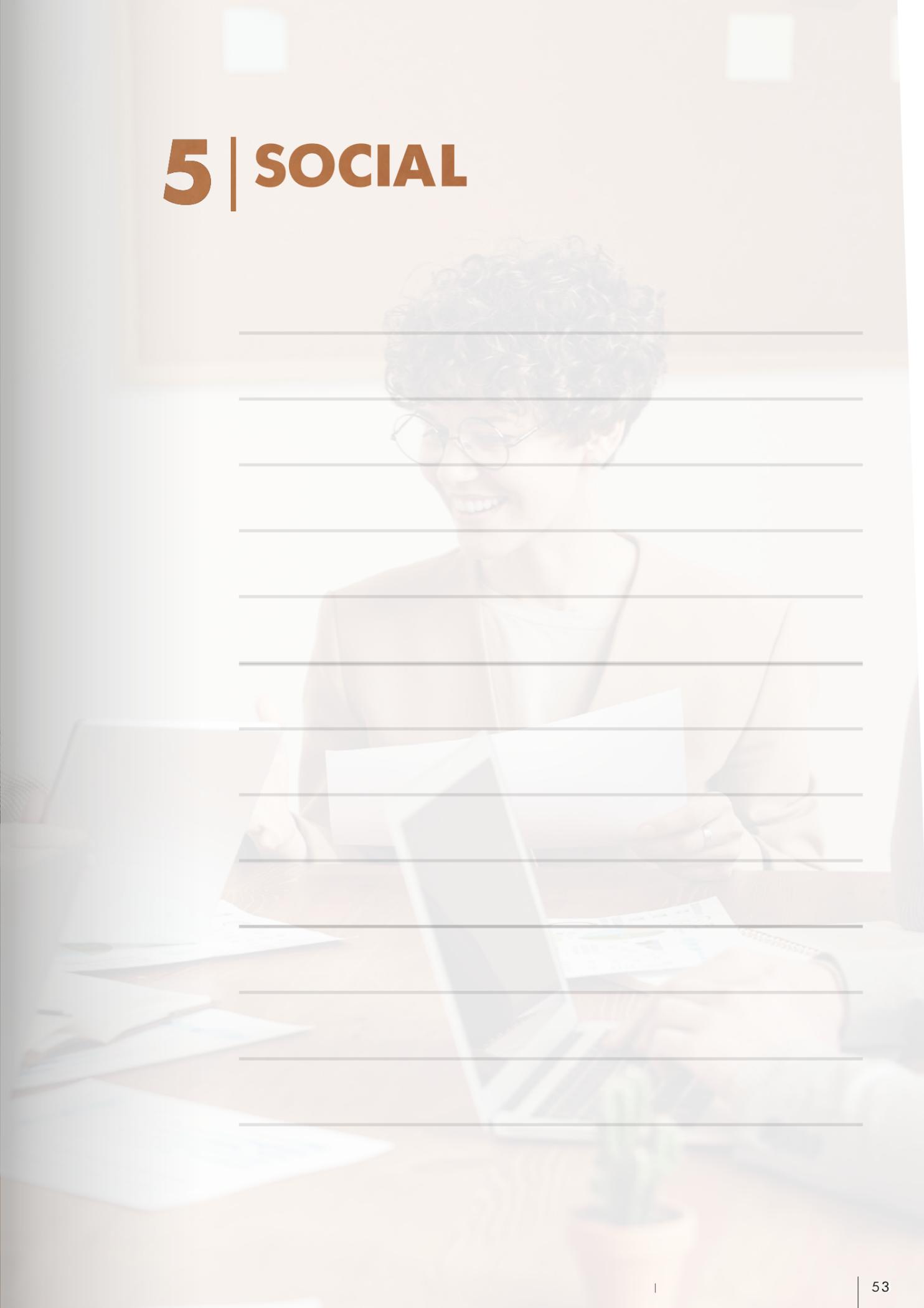
Avec un système en cascade fonctionnant correctement dans le prétraitement de l'atelier de peinture et une centrifugeuse fonctionnant de manière optimale pour séparer l'huile de l'eau, nous disposons d'un circuit d'eau presque fermé dans notre production. Nous veillons à ce que le rejet minimal d'eau polluée soit conforme à la réglementation OVAM.

En 2022, il y a eu une forte augmentation de la consommation d'eau Pidpa en raison d'une rupture de conduite dans l'installation RO. Nous avons également remplacé une partie du bain de dégraissage de l'atelier de peinture car la conductivité était devenue trop élevée.





5 | SOCIAL





5.1. NOTRE IMAGE SOCIALE D'EMPLOYEUR

Nous collaborons aussi, dans la mesure du possible, avec des fournisseurs de la région. Grâce à notre coopération permanente avec l'atelier de travail social adapté A-Kwadraat, le groupe Robberechts offre également du travail à 4 personnes appartenant à un groupe vulnérable.

Le groupe Robberechts s'efforce d'être un employeur attractif et de dégager une image positive. Nous le faisons en entretenant correctement nos bâtiments, en soignant les espaces verts, en communiquant activement sur notre identité d'entreprise et en permettant au personnel de se former et se développer durablement, tout en offrant une rémunération conforme au marché.

Nous entretenons de bons contacts avec les agences de recrutement afin qu'elles connaissent bien l'entreprise et puissent attirer les candidats les plus aptes.

5.2. COLLABORATEURS

5.2.1. CHIFFRES CONCERNANT LE PERSONNEL

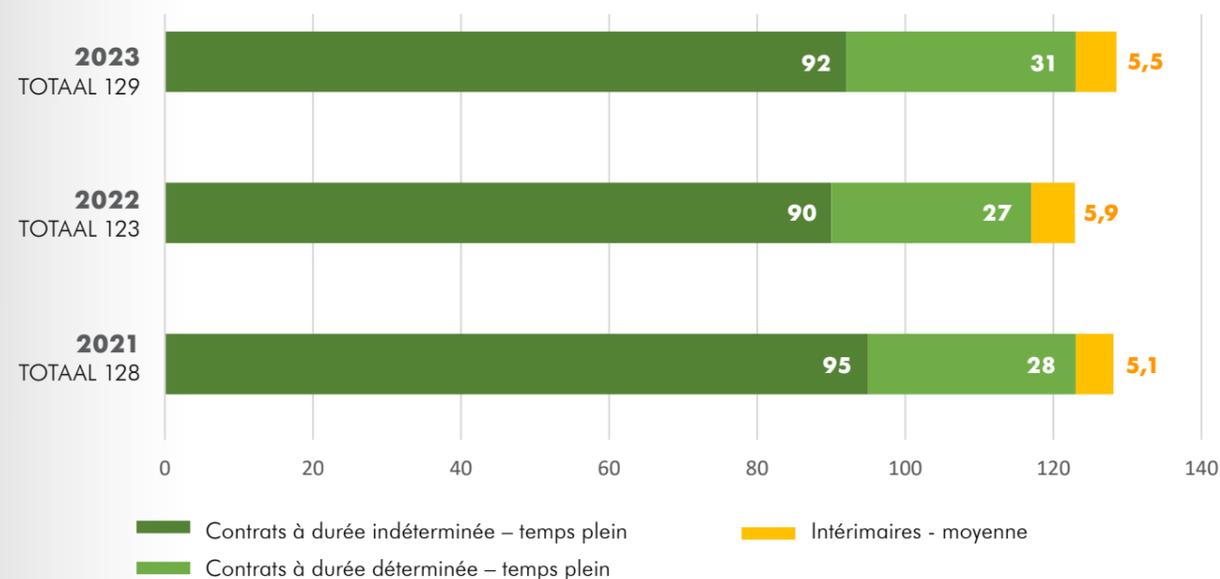
Tous les chiffres sont exprimés en ETP (équivalents temps plein) et sont déterminés à la fin de la période de reporting sur base de moyennes.

Étant donné que tous nos employés relèvent d'un des comités paritaires (CP) CP 111 et CP 209, chacun bénéficie des avantages de la convention collective duquel il ressort

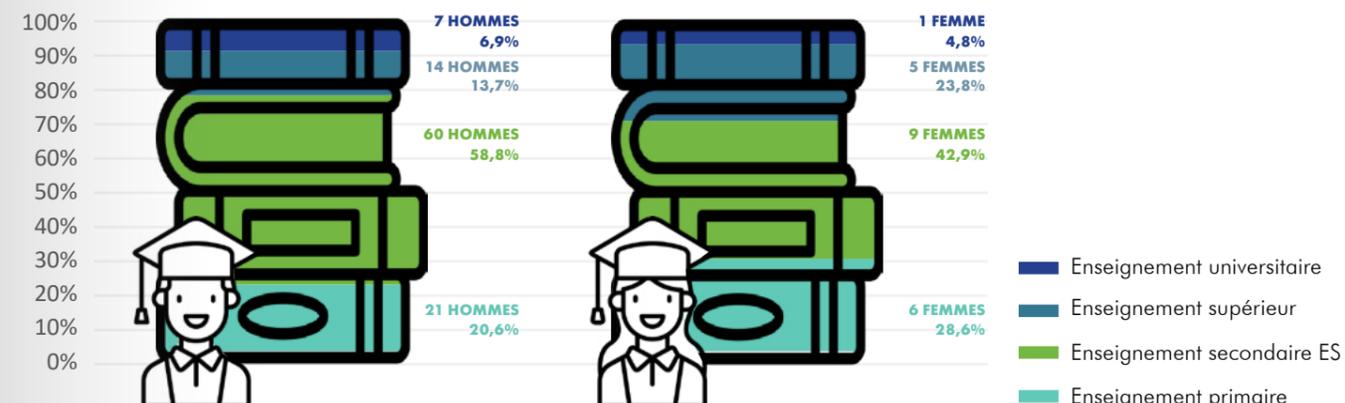


5.2.2. CONTRATS DE TRAVAIL

Total contrats de travail bilan social à la date de clôture pour Robberechts, Ervo Projects et Robberechts

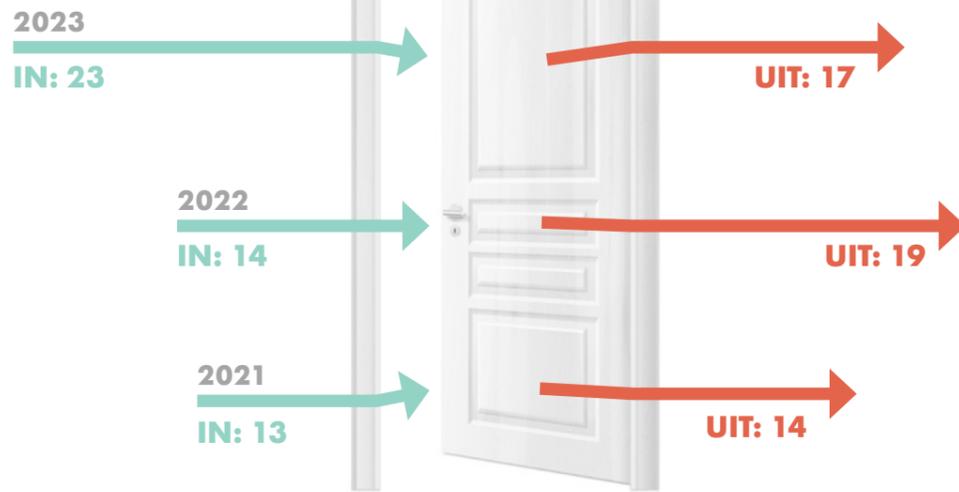


5.2.3. NIVEAU DE FORMATION



5.2.5. ROTATION DU PERSONNEL

En 2023, 12 personnes ont relevé un nouveau défi dans une autre entreprise. En plus le contrat d'un collaborateur a été résilié et 4 personnes ont pris leur retraite.



5.2.6. CATÉGORIE D'ÂGE DU PERSONNEL

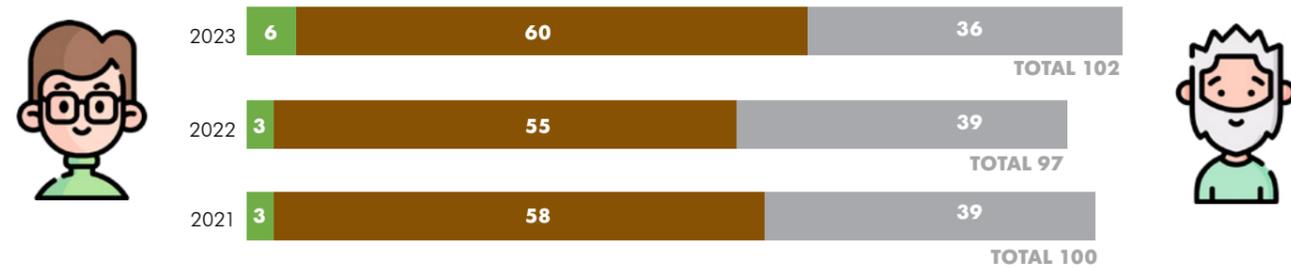
Plus de la moitié du personnel a une ancienneté de plus de 10 ans. A travers une politique de recrutement efficace, nous recherchons un nouveau savoir faire et une expertise d'excellence.

Nous organisons régulièrement des moments informels de détente, comme un drink en été et un barbecue en hiver. Il est essentiel pour nous, que les collaborateurs soient sur la même longueur d'ondes avec la stratégie de la direction. Beaucoup d'attention est portée à l'application d'objectifs concrets au sein des départements.

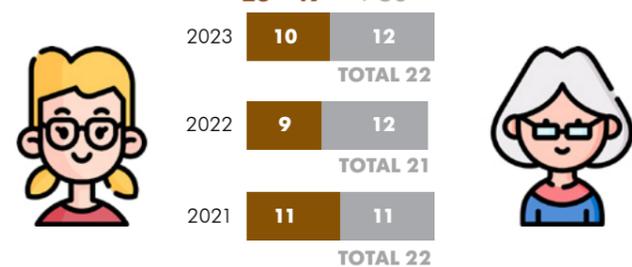
Qualité, environnement et amélioration continue sont des points à l'ordre du jour de chaque réunion. Ainsi les collaborateurs prennent acte de l'impact de leurs propres activités.

La direction est consciente de sa fonction d'exemplarité. Tous les mois la direction examine, en plus des chiffres-clés opérationnels et des mesures périodiques, la mise en œuvre des plans d'action et des propositions d'amélioration par département. Nous publions les évaluations et les ajustements aux tableaux appropriés.

HOMMES

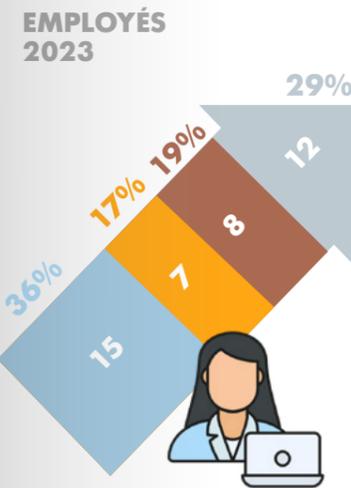


FEMMES

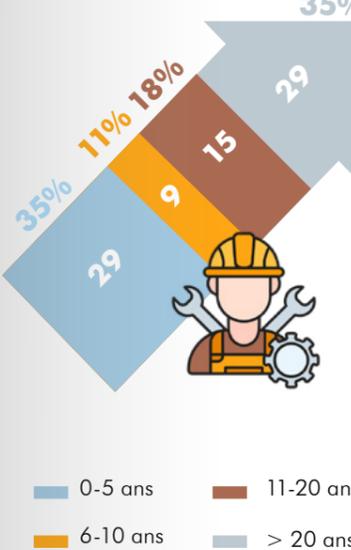


Fête des jubilés 2023 avec une ancienneté de 25 et 35 ans de service.

5.2.6. ANCIËNNETÉ



OUVRIERS 2023



5.3. SALAIRES

La convention collective de travail n° 25 du 15 octobre 1975 sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, modifiée par la convention collective de travail 25bis du 19 décembre 2001, fait partie de notre règlement du travail.

L'égalité de rémunération signifie que pour un travail égal de valeur égale, toute distinction est supprimée. Les systèmes d'évaluation ne doivent en aucun cas conduire à une discrimination. Il est fort important de payer les salaires correctement et à temps.

Nos salaires sont comparés au marché de l'emploi et ajustés lorsqu'il apparaît qu'ils ne seraient plus en ligne avec le marché.

Nos ouvriers travaillent en équipe de jour, du matin, du soir et de nuit. Nos employés travaillent 8 h par jour dans un contrat flexible entre 7.30 et 18 h (pause déjeuner incluse). L'enregistrement des heures travaillées se fait via une pointeuse et documents d'enregistrement du travail. En tant qu'entreprise familiale, nous sommes toujours prêts à trouver des solutions temporaires dans des situations familiales particulières pour nos employés.

Une semaine de travail à temps plein a été fixée à 38 heures pour nos ouvriers et nos employés. C'est le temps de travail hebdomadaire moyen qui doit être effectué sur une base annuelle. Il est converti en un système de travail de 40 heures par semaine avec 12 jours de réduction du temps de travail par an (jours RTT).

Les syndicats et les organisations patronales sont des parties prenantes impliquées dans la détermination des rémunérations et la négociation des conventions collectives selon les procédures légales. Les taux de rémunération, les augmentations de salaire et les salaires des dirigeants n'ont pas de valeur ajoutée significative pour nous et ne sont donc pas inclus dans ce rapport.

Des thèmes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et des mesures telles que le droit à la déconnexion ou d'autres mesures du contrat de travail sont discutés lors de la consultation sociale. Si la continuité des activités est menacée, une solution est recherchée avec le comité de concertation.



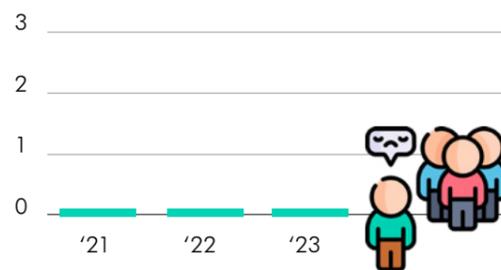
5.4. DIVERSITÉ ET COOPÉRATION

Le groupe Robberechts ne fait aucune distinction entre sexe, origine et race. Il y a un respect général pour chaque religion. Ceci est aussi explicitement stipulé dans le règlement de travail. Dans la production, où la coopération et l'efficacité passent avant tout, une réglementation stricte des heures de travail et des pauses au niveau des équipes de travail est indispensable, même en période de jeûne et de ramadan, par exemple.

Les contremaîtres et chefs de département supervisent le bon déroulement du travail et l'application de la réglementation du travail. Ils appliquent également les règles de justice, de moralité et de courtoisie vis-à-vis de leur personnel.

Nous croyons fermement en nos collaborations et aux capacités de personnes éloignées du marché du travail. Une équipe d'employés d'Akwadraat est en permanence en service chez nous.

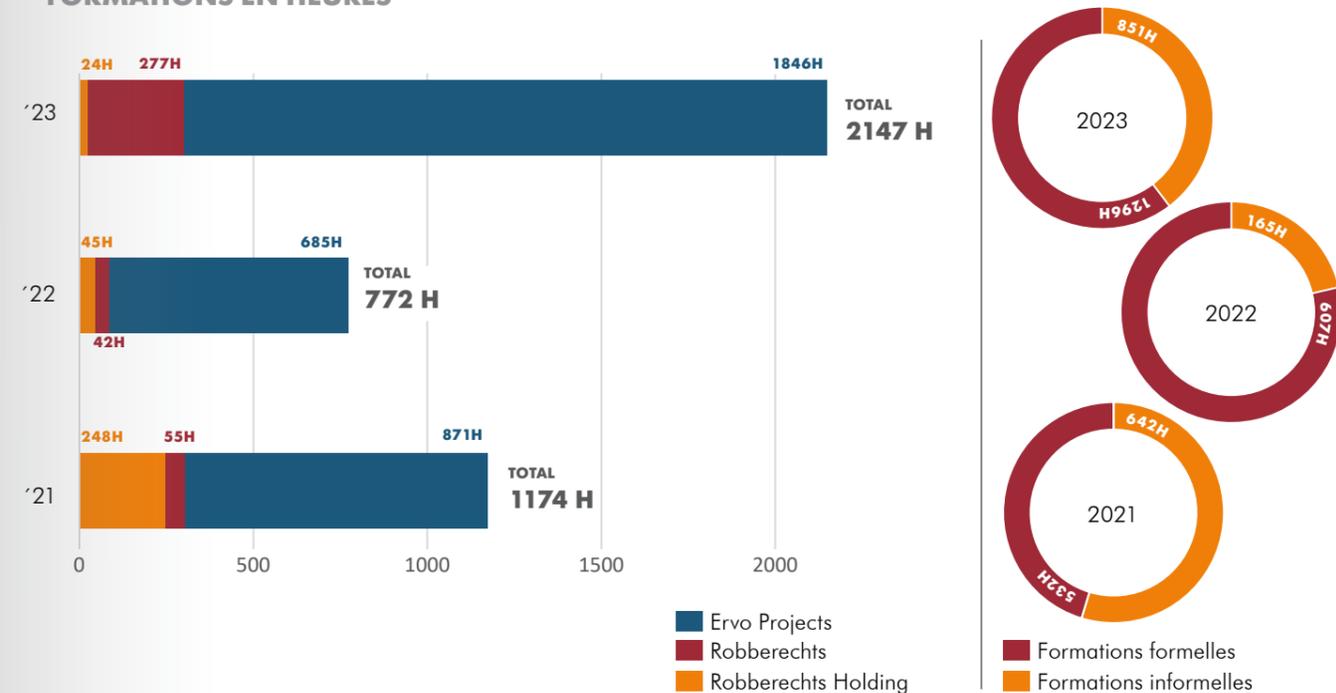
DISCRIMINATION MENTIONS OU INCIDENTS



5.5. FORMATIONS

5.5.1. CHIFFRES

FORMATIONS EN HEURES



5.5.2. NOTRE POLITIQUE DE FORMATION

Avec une formation et une éducation appropriée, nous veillons à ce que les personnes puissent se développer davantage et continuer à travailler pour une entreprise qui fonctionne mieux.

Des procédures détaillées déterminent la façon dont nous améliorons nos compétences par l'éducation, la formation et l'expérience. Nous disposons d'une matrice de qualification de tous nos ouvriers et celle-ci est régulièrement mise à jour.

Dans notre manuel de qualité, nous décrivons les ressources matérielles et les exigences des systèmes de qualité pour la production de mobilier de bureaux. Le personnel de direction est suffisamment formé et responsable pour établir des processus clairs avec instructions et validation, et ceci grâce aux audits qualité et environnementaux. Notre coordinateur environnemental et le chef prévention suivent effectivement les cours obligatoires pour maintenir leur niveau de connaissances.

Chaque département est responsable des mesures opérationnelles lors du contrôle des procès, des produits et des services. Les employés connaissent leurs propres compétences et tâches:

Ils peuvent :

- Initier des actions pour éviter les anomalies.
- Reconnaître et enregistrer les problèmes.
- Proposer et mettre en œuvre des solutions.
- Contrôler les anomalies jusqu'à ce que la solution soit trouvée.
- Suivre les directives concernant la pollution du sol, de l'eau et de l'air.

De nouveaux investissements engendrent souvent une formation supplémentaire pour nos employés. Les connaissances de nos employés se développent aussi à travers l'implémentation de nouveaux logiciels conçus en internes. Ils évoluent ainsi progressivement vers un système plus performant ce qui rend la société moins dépendante de systèmes d'exploitation obsolètes et d'un support coûteux de la part des fournisseurs.

5.5.3 ENTRETIENS DE FONCTIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Les évaluations régulières offrent à nos employés une opportunité ouverte et honnête de discuter de leurs performances et de recevoir un précieux feedback. Nous encourageons les entretiens axés sur la formation, en nous concentrant sur le potentiel de croissance et les besoins de développement. Sur base de ces conversations, les besoins en formation sont notés dans les plans de formation de nos employés. Notre accompagnement en cas de licenciement ou de départ à la retraite suit strictement les dispositions légales.



6.1. INFRASTRUCTURE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Notre personnel travaille dans de nouveaux bâtiments d'usine qui répondent aux exigences les plus strictes en termes de sécurité, de lumière, d'air et de bruit.

L'ensemble de l'infrastructure est entretenu de manière préventive et planifiée. Le conseiller en prévention est responsable de l'application des règles de sécurité, de l'entretien des machines et des bâtiments.

Des analyses de risques et des fiches d'instructions sont prévues dans toutes les divisions de l'entreprise. Pour garantir que tous les employés puissent exercer leurs fonctions dans un environnement approprié, nous mettons tout en œuvre pour disposer d'un équipement qualitatif et efficace au niveau des bâtiments, de l'espace de travail, du hard- et software, de la communication, du transport et d'autres dispositions. Il y a des consultations régulières

avec les chefs d'équipes et le coordinateur qualité concernant les processus, la technologie des procédés, l'innovation et les améliorations, l'utilisation des ressources, l'assistance et le personnel. Nous sommes constamment vigilants pour la sécurité et le bien-être des collaborateurs.

Le conseiller en prévention, les services de maintenance, le service de prévention externe (CLB) rédigent un rapport mensuel sur la sécurité et le soumettent au management.

Des améliorations sont systématiquement mises en œuvre en concertation avec le comité de prévention et de sécurité et son responsable. Nous nous concentrons sur l'ergonomie avec le médecin du travail. Nos employés travaillent également dans des bureaux climatisés avec du matériel de bureau approprié et ergonomique.

Les employés peuvent contacter en direct leur supérieur, le conseiller en prévention et le comité de prévention et de protection au travail pour des questions de bien-être.

6.2. POINTS D'ATTENTION QUOTIDIENS DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

La sécurité étant primordiale pour le Groupe Robberechts, il est important que chacun connaisse et respecte les règles de sécurité.

Nous essayons de mettre ces principes en pratique au quotidien :



Prévenir les accidents et les blessures et gérer les risques potentiels.



Travailler en toute sécurité et salubrité, prévenir les dommages aux matériaux et à l'environnement, sont de la responsabilité de chacun de nos employés.



La sécurité et la protection de l'environnement sont tout aussi importantes que la productivité et la qualité.



Travailler à une amélioration constante nécessite un engagement personnel et collectif au sein de l'entreprise.



Un comportement de travail en toute sécurité est une des conditions pour assurer l'emploi permanent dans notre entreprise.



Chaque travail doit être soigneusement préparé, organisé et exécuté en toute sécurité.



Tous les équipements, ressources et machines mis à disposition doivent être utilisés et entretenus de manière professionnelle.



Des leçons sont tirées d'accidents ou d'incidents et de nouvelles mesures préventives sont adoptées.



Des audits de sécurité sont menés périodiquement pour identifier et gérer les risques.



La mise à jour permanente des connaissances et des compétences de chaque collaborateur en matière de sécurité et de respect de l'environnement sont des éléments importants dans le processus d'amélioration continue de nos performances à ce niveau.



S'il résulte d'un accident que le salarié concerné n'est plus à même d'exercer son activité dans le temps, un travail adapté est proposé dans la mesure du possible.

6.3. MINIMALISER LES RISQUES

6.3.1. RÈGLES DE COMPORTEMENT

Les directives concernant la santé et la sécurité sont reprises dans notre règlement du travail. Un certain nombre de comportements formels sont strictement imposés.

La réglementation générale de prévention concerne l'ordre et la propreté, la signalisation, les véhicules, les machines, les risques d'incendie, l'électricité, les produits chimiques et les premiers secours. Le règlement d'ordre intérieur mentionne le comportement que nous attendons du personnel sur le parking et dans les bâtiments de l'entreprise. Des fiches de travail sont présentes à chaque poste de travail et les procédures sont décrites pour toutes les activités. La ligne directrice générale est de rendre les procès simples, transparents et compréhensibles. Les pictogrammes, injonctions, interdictions et panneaux d'avertissement indiquent les dangers et obligations.

En plus des règles générales de sécurité, il est obligatoire de porter les équipements de protection individuelle (EPI) prescrits: vêtements de travail spéciaux, gants, ceintures, protection respiratoire, auditive et faciale ... Les employés qui constatent des situations de travail dangereuses ou un comportement de travail non conforme doivent le signaler immédiatement, même lorsque, par exemple, les outils sont en mauvais état. Si la situation l'impose, les employés doivent immédiatement intervenir pour remédier au danger.

6.3.2. POLITIQUE DE PRÉVENTION



Nous suivons la CCT 100, concernant la politique préventive contre la consommation d'alcool et drogues au travail (sensibilisation, prévention, dysfonctionnement, information et formation, aide).



Lorsqu'un employé se présente mais n'est apparemment pas en mesure de travailler, ses supérieurs hiérarchiques peuvent lui interdire l'accès au travail. Après la 2ème absence, chaque travailleur est appelé afin de s'entretenir ensemble d'éventuels problèmes latents.



Le Groupe Robberechts s'est également engagé à prévenir les risques psychosociaux au travail, notamment la violence, le harcèlement et le comportement sexuel indésirable. Fin 2016, une analyse des risques liés aux aspects psychosociaux a été réalisée en collaboration avec le médecin du travail. Dans le prolongement des fonctions de la médecine du travail, le groupe CLB a été nommé également comme conseiller externe en prévention spécialisé dans les risques psychosociaux au travail.



En collaboration avec le médecin du travail et le Comité de protection et de bien-être au travail, nous nous efforçons constamment de travailler aux conditions de santé et de sécurité de nos collaborateurs. Tous les employés ont reçu des bouchons d'oreille personnalisés en usine pour une protection auditive.



Nous effectuons les examens médicaux nécessaires lors du recrutement et en fonction du règlement général de protection du travail. En outre, un membre du personnel peut être invité à subir un examen médical, par exemple après une maladie ou un accident.



Tous les employés ont la possibilité de se faire vacciner gratuitement contre la grippe, par le médecin de l'entreprise.

6.3.3. CYBERCRIMINALITÉ

La cybercriminalité est également pour nous une réelle menace.

Les serveurs et les PC sont équipés de manière proactive d'updates, ainsi que de pare-feu informatique, filtre Web, filtre anti-spam et système antivirus. Nous effectuons des back-ups quotidiens et nos serveurs sont installés dans deux endroits physiquement séparés. Depuis fin 2022, les backups sont également transférés sur un serveur de sauvegarde immuable. Les backups stockés sur ce serveur ne peuvent pas être modifiés.

Au cours de l'année 2021, diverses règles de pare-feu ont été renforcées pour être plus résistantes aux cyberattaques et les premiers pas ont été franchis vers un réseau de tolérance zéro. En 2022 et 2023, nous avons continué à travailler sur la micro-segmentation du réseau et sur la scission de l'IT (technologie de l'information) et de l'OT (réseau de technologie opérationnelle).

De ce fait, nous évoluons vers un système de production séparé du reste du réseau et les règles de pare-feu ne laissent passer que les communications nécessaires à la production.

Courant 2023, un proxy de partage de fichiers a également été mis en place à cet effet afin que les protocoles obsolètes utilisés par les machines plus



anciennes n'affectent pas la sécurité du reste du réseau. Un serveur de fichiers distinct a également été mis en place pour toutes les machines sur lequel sont transférés tous les programmes utilisés par l'environnement de production. Cela nous permet de limiter les risques de virus et de malwares et leur impact sur l'environnement de production.

De nouveaux serveurs seront installés en 2024 et le stockage central des données sera renouvelé. L'ancien environnement sera réutilisé pour mettre en place un environnement de test à part entière, qui pourra également être utilisé en cas de reprise après sinistre.

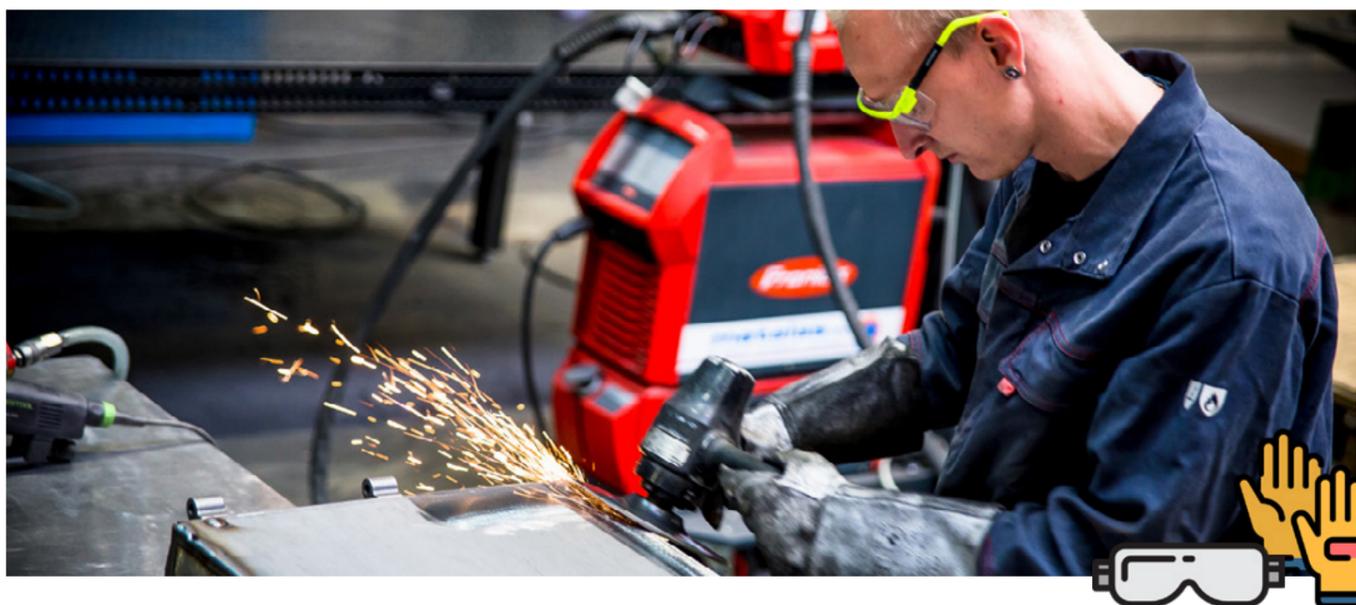
L'accès externe au réseau de l'entreprise n'est possible que via une connexion VPN sécurisée. Ces connexions nécessitent une authentification multifacteur. Les comptes qui ne peuvent pas utiliser l'authentification multifacteur sont inactifs et ne sont activés que temporairement si nécessaire.

6.4. PREMIERS SECOURS

Plusieurs trousse de premiers secours sont disponibles pour le personnel à proximité des différents postes de travail. Chaque employé peut faire appel au personnel de secours formé à cet effet. En cas d'accident grave, les premiers soins médicaux seront prodigués par le médecin le plus proche, aux frais de l'entreprise.

Le numéro d'urgence est affiché sur chaque téléphone. Les services d'urgence sont sur place en quelques minutes. En 2023 un nouveau dispositif DAE (défibrillateur automatique externe) a été mis en service.

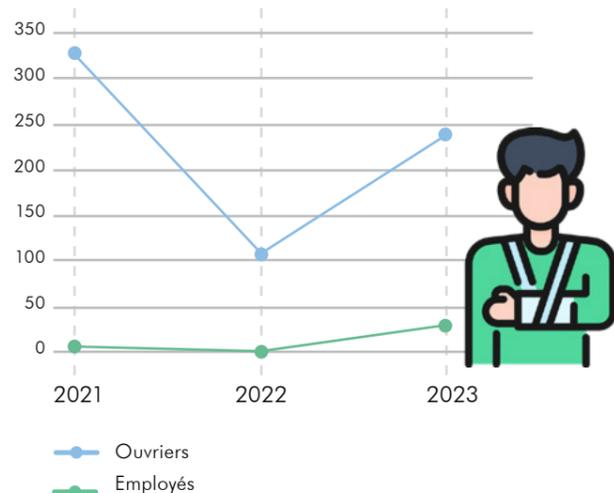




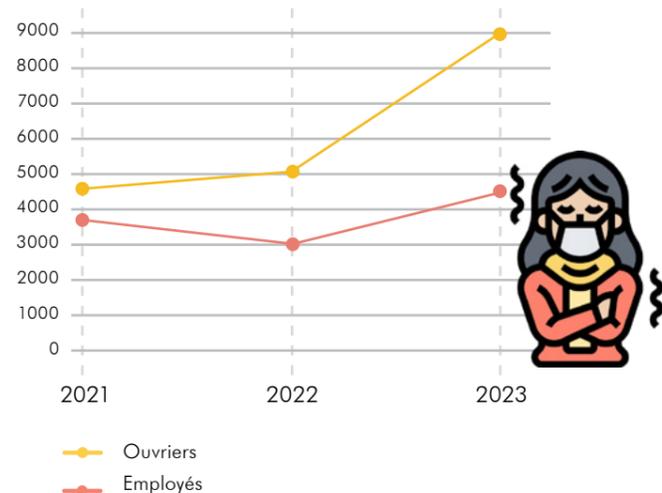
6.5 MALADIE ET ACCIDENTS – CHIFFRES

Ce tableau reprend les chiffres consolidés des hommes et femmes du Groupe Robberechts.

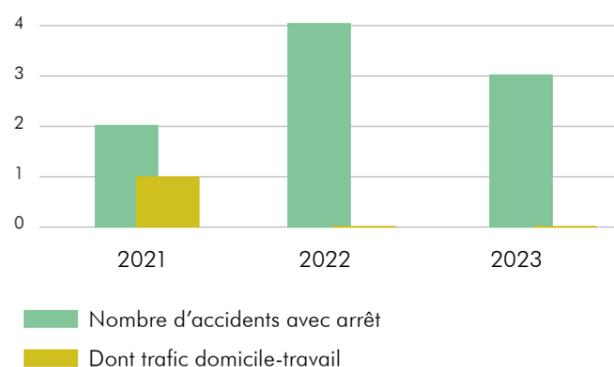
ACCIDENTS EN HEURES



MALADIE EN ETP



NOMBRE D'ACCIDENTS



DONNÉES SECTORIELLES

En 2022 notre secteur comptait en moyenne 0,48% d'absences suite à des accidents du travail par rapport aux heures travaillées (nace 31.010 - fedris.be).

Avec respectivement un coefficient de 0,07 en 2021, 0,53% en 2022, et 0,28% en 2023, le groupe Robberechts a réalisé un très bon score, d'autant plus que celui-ci concerne principalement les accidents domicile-travail.

Nous obtenons également de meilleurs résultats que la moyenne du secteur en termes de gravité et de fréquence des accidents, ce qui indique que nos efforts en matière de sécurité au travail portent leurs fruits.

Fedris ne disposait pas encore de données sectorielles pour 2023 lors de l'élaboration de ce rapport, mais nous pouvons supposer qu'avec un taux de fréquence de 19 et un taux de gravité de 0,35 en 2023, nous sommes en dessous de la moyenne du secteur.

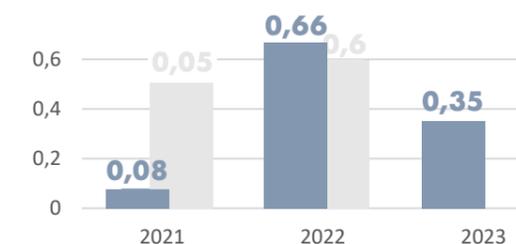
DEGRÉ DE GRAVITÉ

Nombre de jours calendriers d'arrêt de travail (à l'exclusion du jour de l'accident / heures prestées x 1.000. Ce chiffre représente le nombre moyen de jours d'absence du travail pour 1.000 heures travaillées.

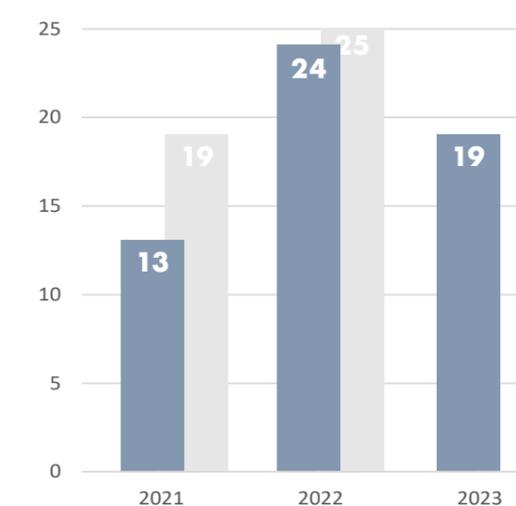
DEGRÉ DE FRÉQUENCE

Nombre d'accidents avec minimum 1 jours d'arrêt de travail (à l'exclusion du jours de l'accident) / nombre d'heures x 1.000.000. Ce chiffre représente le nombre d'accidents pour 1.000.000 d'heures travaillées.

Gravité



Fréquence



6.6 ETHIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Notre responsabilité en matière de sécurité et de santé des personnes impliquées dans nos activités s'étend au-delà de nos propres employés.

Notre responsabilité pour un avenir durable commence par nos activités, mais s'étend bien au-delà.

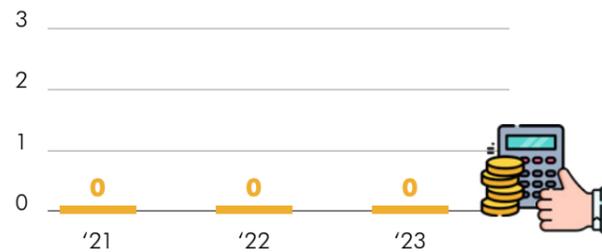
Nous ne travaillons pas avec des fournisseurs dont nous pensons qu'ils pourraient violer la sécurité ou les droits des personnes d'une manière ou d'une autre. A nos fournisseurs non Européens (<10%), nous demandons de remplir un formulaire d'information attirant leur attention sur le respect des exigences de qualité, de protection de l'environnement, des droits de l'homme et du bien-être et sécurité de nos employés. Nous leur rendons visite au moins une fois.

Nous n'avons pas encore reçu de plaintes concernant la violation de la vie privée de nos clients, ni amende ou pénalité pour le non-respect au niveau des lois sociales et économiques.

NOTIFICATIONS-AMENDES-SANCTIONS

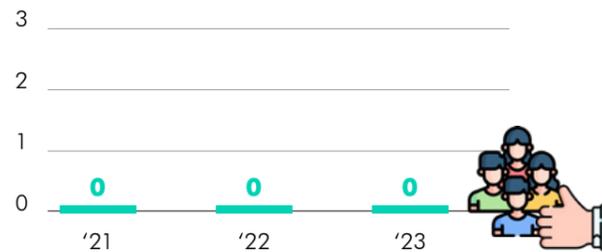
COMPTABILITÉ

Fraude, blanchiment d'argent, corruption, concurrence déloyale, monopole et fiscalité.



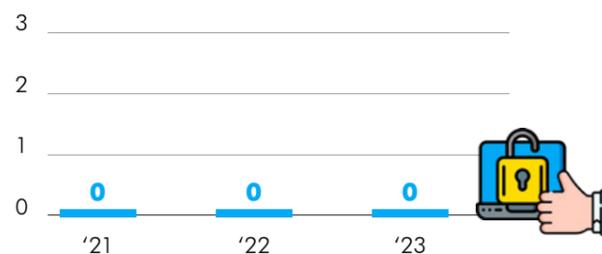
ETHIQUE

Racisme, intimidation, violence au travail, droits de l'homme et discrimination.

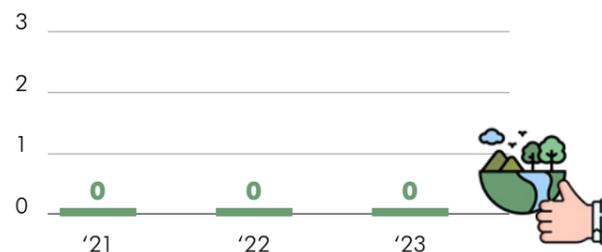


RGPD

Privacy, marketing et communication, protection des consommateurs/utilisateurs.



ENVIRONNEMENT



6.7 SÉCURITÉ DE NOS PRODUITS ET SERVICES

La sécurité de nos produits et services sont étroitement liés à notre souci de qualité. L'assurance qualité est une priorité chez Robberechts. De nouvelles technologies sont constamment développées pour continuer à garantir la qualité des produits et services.

Nos produits finis sont testés par l'organisme de contrôle allemand TÜV SUD et le FCBA France. Le mobilier répond aux normes Belges, Néerlandaises et Européennes :

- Pour les bureaux, il s'agit des normes : DIN EN 527-1 et DIN EN 527-2 et NPR 1831.
- Pour les armoires et caissons : DIN EN 14073-2, DIN EN 14073-3 et DIN EN 14074.

6.7.1. CONTRÔLE DES PROCESSUS.

Notre politique qualité vise à maîtriser les processus internes de manière à éviter les écarts à tous les niveaux, de la conception au service après-vente.

Un certain nombre de points sont définis dans le planning de la production : exigences et objectifs de qualité, processus, ressources et documentations, vérifications, surveillance, tests et autres contrôles, enregistrements.

Nous pouvons identifier les produits pendant le processus de production et nous connaissons à tout moment dans quelle phase ils se trouvent.

Si malgré le processus strict, certaines choses ne correspondent pas aux exigences, nous avons une procédure pour les identifier, les réparer et les revérifier. Grâce à un système de gestion conforme aux normes NEN EN ISO 9001: 2005 et NEN EN ISO 14001: 2015, nous continuons d'élargir et d'améliorer notre politique environnementale et de qualité.

Une équipe interne s'occupe de l'entretien de toutes les machines et des bâtiments. Les interventions préventives et curatives sont gérées par nos soins et il y a une interaction permanente avec la production. Les pannes de machines étant bien entendu prioritaires. Nous accordons une attention constante à la sécurité et aux updates des machines, des logiciels et du réseau.





6.7.2. COMMUNICATION

Nos produits portent une étiquette avec leur code, mentionnant le fabricant et date de fabrication. Nous mettons de plus en plus d'informations de nos produits sur notre site Web, tels que les manuels de montage et les instructions de maintenance. Il n'y a pas encore eu d'incidents concernant le non-respect de la législation relative aux produits, services et communications.

Nous avons des accords internes pour la communication d'informations sur les produits, les problèmes de qualité, les réclamations, etc. Dans notre base de données "Iso-événements", tout le monde dans l'entreprise peut saisir les questions, remarques ou réclamations reçues via l'intranet.

préventives sont prises. Des rapports spécifiques sur un produit sont transmis au service de développement de produits. Bien entendu, les commentaires positifs sur nos produits et services sont également enregistrés et transmis au service concerné. Afin d'aborder le traitement des signalements et des plaintes de manière encore plus transparente, nous examinons si nous pouvons installer un mécanisme de réclamation -grievance mechanism sur notre site web en 2024.

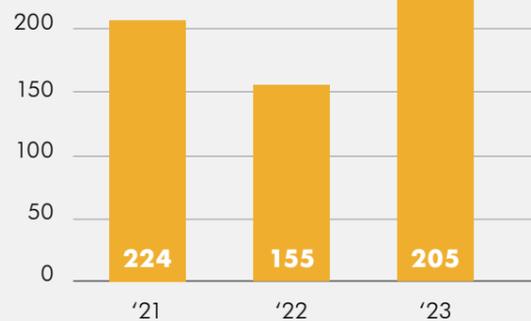
Nous sommes transparents quant à nos efforts en matière de développement durable. Toute réclamation, remarque ou suggestion d'amélioration sera traitée comme toute autre réclamation, selon les procédures définies par nos normes ISO.

Dans un avenir proche, nous prévoyons de doter tous nos produits d'un passeport afin que les utilisateurs puissent y trouver des informations sur les matériaux utilisés, la proportion de recyclage et la recyclabilité en fin de vie, ainsi que les instructions de montage et de démontage.

BASE DE DONNÉES DES ÉVÉNEMENTS ISO

Qualité, Étiquetage
- informations sur le produit

Les événements ci-dessous ne comprennent pas seulement des plaintes, mais aussi des questions courantes, des recommandations et des opportunités.



<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> <p>PEOPLE Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes.</p>	<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> <p>PROSPERITY Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.</p>
<p>2 FAIM «ZÉRO»</p> <p>PEOPLE Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.</p>	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> <p>PARTNERSHIP Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.</p>
<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>PEOPLE Permettre à tous de vivre en bonne santé.</p>	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> <p>PLANET Établir des modes de consommation et de production durables.</p>
<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> <p>PEOPLE Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités.</p>	<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <p>PLANET Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.</p>
<p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> <p>PEOPLE Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser.</p>	<p>14 VIE AQUATIQUE</p> <p>PLANET Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.</p>
<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> <p>PLANET Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.</p>	<p>15 VIE TERRESTRE</p> <p>PLANET Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité.</p>
<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p> <p>PLANET Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.</p>	<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> <p>PEACE Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.</p>
<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> <p>PROSPERITY Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.</p>	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> <p>PARTNERSHIP Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.</p>
<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> <p>PROSPERITY Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.</p>	

INDEX- GRI STANDAARD

GRI 2	GENERAL DISCLOSURES 2021	
2-1	Specifications de l'entreprise	9
2-2	Entités qui rapportent : développement durable	9
2-3	Période et fréquence des rapports, données de contact	16, 17
2-4	Réaffirmation des informations	16, 17
2-5	Evaluation externe	16, 17
2-6	Activités, chaîne de valeur, partenaires	6, 28
2-7	Employés	52
2-8	Ce rapport ne contient pas encore de données sur le nombre de collaborateurs externes et leurs activités	52
2-9	Structure et composition de la direction	9
2-10	Nomination et sélection du conseil d'entreprise	9
2-11	Rôle du conseil : la gérance des impacts	9
2-12	Rôle du conseil : rapports / développement durable	16, 17, 61, 67
2-13	Pouvoirs attribués concernant la gestion de l'impact	9
2-14	Rôle:conseil concernant les rapports dévellop.durable	16, 17
2-15	Conflits d'intérêts	9
2-16	Communication des problèmes critiques	68
2-17	Connaissance collective du comité de direction	15, 16, 17
2-18	Evaluation des activités du comité de direction	9
2-19	Stratégie de rémunération	55
2-20	Procedure salariale	55
2-21	Ratio de compensation annuelle totale	55
2-22	Gestion de durabilité	9
2-23	Engagements de gestion	9, 55, 61
2-24	Implémentation de gestion	9
2-25	Procédure pour l'impact negatif	28, 67, 68
2-26	Procédure : conseils et formuler les soucis	68
2-27	Respect des lois et règlements	66, 68
2-28	Associations de membres	11
2-29	L'engagement des parties prenantes	19
2-30	Convention collective de travail	19, 52, 55
GRI 3	MATERIAL TOPICS 2021	
3-1	Procédure: détermination des sujets matériels	15, 16, 17, 19, 28, 34, 52, 57, 62, 66, 67
3-2	Liste des topics matériels	15, 16, 17, 34, 52, 57
3-3	Gestion des topics matériels	15, 16, 17, 19, 22, 28, 34, 57, 60, 61, 62, 66, 67
GRI 200	PRESTATIONS ÉCONOMIQUES	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée calculée par la méthode de la comptabilité d'exercice, y compris les composantes essentielles des opérations mondiales de l'entreprise.	10, 23
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	24, 25, 64
203-2	Exemples de l'impact économique indirect significatif de l'organisation	52, 63
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	9
207-4	Reporting pays par pays	9

GRI 300	ENVIRONNEMENT	
301	MATIERES	36, 42
301-2	Pourcentage de matières recyclées utilisées dans la fabrication de produits et emballages	36, 37, 42
301-3	Pourcentage de produits et matériaux d'emballage valorisés (par catégorie de produit)	36, 42
	ENERGIE	
302-1	Consommation énergétique totale de sources non renouvelables Consommation énergétique totale de sources renouvelables	39
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation (vers et depuis l'organisation)	41
302-3	Intensité énergétique.	34, 35
302-4	Réduction de la consommation énergétique atteinte après les initiatives d'économie	34, 35, 39
302-5	Réduction obtenue des besoins énergétiques des produits ou services vendus	34, 35
	EAU	
303-1	Comment l'eau est prélevée, consommée et rejetée et chaque impact généré par les activités, les produits ou les services (p.ex. à cause de fuites)	49
303-2	Les normes utilisées par l'organisation pour le rejet d'effluents et comment elles ont été définies	49
303-3	Volume total d'eau prélevée	49
303-4	Volume total d'eau rejetée.	49
303-5	Volume total d'eau consommée	49
	EMISSIONS	
305-1	Emissions directes de GES (gaz à effet de serres) brutes par succursale en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ (carburant)	45
305-2	Emissions indirectes de GES brutes par succursale en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	45
305-3	Autres émissions indirectes de GES brutes en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	45
305-4	Ratio d'intensité des émissions de GES de l'entreprise	45
305-5	Réduction des émissions de GES suite à d'initiatives de réduction, en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	45
305-6	Production, importation et exportation de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) en tonnes métriques d'équivalent CO ₂	45
	DECHETS	
306-1	Déversements d'eau prévus et non prévus	42, 44, 49
306-2	Poids total de déchets dangereux / Poids total de déchets non dangereux	42, 44
306-3	Déchets générés.	42
306-4	Poids total de déchets dangereux transportés, déchets dangereux importés, déchets dangereux exportés et déchets dangereux traités	42, 44
	FOURNISSEURS	
308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	43, 66
308-2	Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux	43, 66

GRI 400 SOCIAL

401-1	Nouvelles embauches et rotation du personnel	52
403-1	Mise en œuvre d'un système de management de la santé et/ou de la sécurité au travail	51, 60
403-2	Description de la procédure utilisée pour identifier les dangers liés au travail. Procédure pour enquêter les incidents liés au travail, y inclus l'analyse des risques et des mesures correctives . . .	60, 62, 67
403-3	Description des services de santé au travail	60
403-4	Participation et consultation des travailleurs ainsi que communication en matière de santé et de sécurité au travail . . .	60
403-5	Formations relatives à la sécurité au travail, aux dangers liés au travail ou aux situations dangereuses . .	60
403-7	Approche visant à prévenir ou réduire les risques relatifs à la santé et la sécurité au travail liés aux activités, produits ou services	60, 67
403-9	Accidents du travail	65
404-1	Heures de formation au cours de la période de rapport	57
404-2	Type et champ d'application des formations pour la mise à niveau des compétences des employés	57
404-3	Pourcentage d'employés par genre et par catégorie professionnelle ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	57
405-1	Individus présents dans les catégories suivantes: genre, groupe d'âge -30, 30-50, 50+, autre diversité significative (minorité, groupes vulnérables).	54
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	55
406-1	Nombre d'incidents de discrimination au cours de la période de rapport	56
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de l'homme peuvent être bafoués ou en péril	66
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	66
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	66
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	66
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	66
414-2	Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux	66
416-1	Les produits et les services les plus significatifs pour lesquels les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués	68
416-2	Nombre de cas de non-conformité aux réglementations ou codes volontaires concernant les impacts sur la sécurité et la santé au cours de la période de rapport	68
417-1	Quelles sont les exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage de l'organisation.	68
417-2	Nombre de cas de non-conformité aux réglementations ou codes volontaires concernant les informations sur les produits et services et l'étiquetage au cours de la période de rapport	68
417-3	Nombre total de cas de non-conformité aux réglementations ou codes volontaires concernant la communication et le marketing, y inclus la publicité, la promotion et le sponsoring	68
418-1	Nombre total des plaintes fondées relatives au respect de la vie privée des clients	66



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE **2021 - 2023**

ROBBERECHTS

Slachthuisstraat 21
2300 Turnhout
+32 (0)14 44 84 00

www.robberechts.be
sales@robberechts.be

